

**Projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent (PREV) dans les zones à risque de la Guinée**

**Évaluation finale du projet**



***Rapport Final***

**Présenté par :** Mamadou Bailo Baldet, Consultant indépendant

Abdoulaye Diallo, Consultant

Conakry, Décembre 2020

Remerciements

Nous voudrions remercier l’équipe de l’UNFPA et en particulier Messieurs Abdoul Aziz Diallo, Alpha Oumar Telly Diallo et Abdoulaye Diallo, pour leur soutien et leur contribution dans la réalisation de cette évaluation. Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont réservé du temps pour nous lors des interviews et des groupes de discussion avec les populations cibles du projet et les responsables du projet au niveau central et décentralisé. Sans ces contributions, la production de ce rapport n'aurait pas été possible.

Les analyses et opinions exprimées dans ce document sont celles des consultants et ne reflètent pas nécessairement la position du Fond de Consolidation de la Paix, ni des agences de mise en œuvre qui sont l’UNFPA, l’OIM et l’UNESCO.

Table des matières

[Remerciements ii](#_Toc66272500)

[Sigles et abréviations 5](#_Toc66272501)

[Résumé exécutif 7](#_Toc66272502)

[1 Introduction 13](#_Toc66272503)

[2 Contexte de l’évaluation 15](#_Toc66272504)

[3 Théorie de changement du projet 16](#_Toc66272505)

[3.1 Cadre logique 16](#_Toc66272506)

[3.2 Théorie de changement 16](#_Toc66272507)

[3.3 Hypothèses de changement 17](#_Toc66272508)

[Figure 2 : Théorie de changement détaillée 19](#_Toc66272509)

[4 Méthodologie d’évaluation 20](#_Toc66272510)

[4.1 Le cadre d’évaluation y compris la matrice d’évaluation 20](#_Toc66272511)

[4.2 Discussion sur les méthodes de collecte et les méthodes d’analyse de données 20](#_Toc66272512)

[4.2.1 Méthodes de collecte des données 20](#_Toc66272513)

[4.2.2 Méthodes d’analyse de données et d’identification des voies de causalité 21](#_Toc66272514)

[Figure 3 : Théorie de changement détaillée 23](#_Toc66272515)

[5 Résultats de l’évaluation 24](#_Toc66272516)

[5.1 Impact (QE1, QE1.1, QE1.2) 24](#_Toc66272517)

[5.1.1 Jusqu’à quel point les interventions du projet ont permis de réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée ? 24](#_Toc66272518)

[5.1.2 Jusqu’à quel niveau les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams sont devenus des partisans de la prévention contre la radicalisation et l’extrémisme violent ? 24](#_Toc66272519)

[5.1.3 Jusqu’à quel point la vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés est-elle réduite ? 25](#_Toc66272520)

[5.2 Pertinence (QE, QE2.1, QE2.2, QE2.3, QE2.4) 25](#_Toc66272521)

[5.2.1 Jusqu’à quel point le projet PREV est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre ? Jusqu’à quel point la conception du projet est en adéquation avec la préoccupation d’atteinte de ses objectifs ? 25](#_Toc66272522)

[5.2.2 Dans quelle mesure l’appui du projet est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec les priorités spécifiques à la consolidation de la paix et à la promotion des jeunes et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans le PNDES 2016-2020 et dans l’UNDAF 2018-2022 et aux objectifs de développement durable ? Est-ce que les interventions prévues contribuent adéquatement à l’atteinte des résultats attendus du projet ? 26](#_Toc66272523)

[5.2.3 Dans quelle mesure les communautés et les services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet (choix des sujets, thèmes, ciblages, etc.) ? 27](#_Toc66272524)

[5.2.4 Est-ce que le projet PREV est basé sur une théorie du changement valide et qui inclue des hypothèses initiales appropriées et sur un contexte qui prenne en compte les apprentissages émergents ? 28](#_Toc66272525)

[5.2.5 De manière dynamique, comment le projet a-t-il su s’adapter à l’évolution du contexte et des besoins des populations cibles (les communautés, les jeunes et adolescents des zones à risque, les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du projet ? 28](#_Toc66272526)

[5.3 Efficience (QE3, QE3.1, QE3.2) 30](#_Toc66272527)

[5.3.1 Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats ? 30](#_Toc66272528)

[5.3.2 Dans quelle mesure les ressources financières, humaines (le personnel engagé dans le projet) et les biens pour la mise en œuvre du projet ont été : - suffisantes (en termes de quantité) ? – adéquates (en termes de qualité) ? - déployés à temps ? 31](#_Toc66272529)

[5.3.3 Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d’accompagnement en interne ont-ils été réalisés tel que prévu dans le document de projet ? 34](#_Toc66272530)

[5.4 Efficacité (QE4, QE4.1, QE4.2) 35](#_Toc66272531)

[5.4.1 Est-ce-que le projet PREV a atteint ses objectifs ? 35](#_Toc66272532)

[5.4.2 Dans quelle mesure les interventions soutenues par le projet ont contribué (ou sont susceptibles de contribuer) à : 37](#_Toc66272533)

[5.4.3 Dans quelle mesure les interventions appuyées par le projet ont contribué à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2021 ? 39](#_Toc66272534)

[5.5 Durabilité, réplicabilité et mise à l’échelle 42](#_Toc66272535)

[5.5.1 Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet ont systématiquement intégré le principe de durabilité (acquis et stratégies) ? 42](#_Toc66272536)

[5.5.2 Y a-t-il eu un effet de dissémination/réplication ? 42](#_Toc66272537)

[5.6 Valeur ajoutée 43](#_Toc66272538)

[Est-ce-que le projet a apporté une valeur ajoutée au niveau du pays en complément des efforts déjà en cours ? 43](#_Toc66272539)

[5.6.1 Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ? 43](#_Toc66272540)

[5.6.2 Quels sont les avantages comparatifs du projet, particulièrement vis-à-vis des autres agences des Nations Unies en Guinée et prenant en considération les programmes conjoints et l’approche pour l’initiative « Delivering as One » dont la Note Conceptuelle a été signée le 11 Novembre 2015 ? 44](#_Toc66272541)

[6 Conclusions et recommandations 45](#_Toc66272542)

[6.1 Validité des hypothèse critiques 45](#_Toc66272543)

[6.2 Conclusions de l’évaluation 46](#_Toc66272544)

[6.3 Leçons apprises 48](#_Toc66272545)

[6.4 Recommandations et considérations de long terme 49](#_Toc66272546)

[6.4.1 Recommandations conceptuelles 49](#_Toc66272547)

[6.4.2 Recommandations programmatiques 50](#_Toc66272548)

[7 Annexes 53](#_Toc66272549)

[A. Termes de référence i](#_Toc66272550)

[B. Matrice d’évaluation 2](#_Toc66272551)

[C. Plan de travail 18](#_Toc66272552)

[D. Cadre Logique xx](#_Toc66272553)

[E. Indicateurs du projet xxv](#_Toc66272554)

[F. Mise en œuvre financière du projet xxviii](#_Toc66272555)

[G. Outils de collecte de données xxix](#_Toc66272556)

# Sigles et abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| **AGR** | Activités Génératrices de Revenus |
| **CADES** | Centre d’Appui au Développement Économique et Social |
| **CAP** | Comité d’Alerte Précoce (dans ce document) mais aussi Connaissance, Attitude, Pratique (en matière d’enquête/étude) |
| **CIPD** | Conférence Internationale sur la Population et le Développement |
| **COJELPAID** | Convergence des Jeunes Leaders pour la Paix et la Démocratie |
| **GIE** | Groupe d’Intérêt Économique |
| **INRAP** | Institut National de Recherche et d’Action Pédagogique |
| **LOA** | Lettre d’Accord (Letter of Agreement) |
| **MASPFE** | Ministère de l’Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l’Enfance |
| **MENA** | Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation |
| **MOU** | Mémorandum d’Entente (Memorandum of Undersatnding) |
| **MS** | Ministère de la Justice |
| **MSPC** | Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile |
| **MUNC** | Ministère de l’Unité Nationale et de la Citoyenneté |
| **OCDE/CAD** | Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe/Comité pour l’Aide au Développement |
| **ODD** | Objectifs de Développement Durables |
| **OIM** | Organisation Internationale pour les Migrations |
| **ONG** | Organisation non gouvernementale |
| **ONU** | Organisation des Nations Unies |
| **PBF** | Fonds de Consolidation de la Paix |
| **PBSO** | Bureau du Fonds de Consolidation de la Paix |
| **PNDES** | Plan National pour le Développement Économique et Social |
| **PREV** | Projet de Prévention de la Radicalisation et de l’Extrémisme Violent |
| **SGAR** | Secrétariat Général aux Affaires Religieuses |
| **SMART** | *Specific, Measurable, achievable, Realistic, Time-bound (*Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini |
| **UNDAF/PNUAD** | Plan Cadre des Nations Unies pour l’Appui au Développement |
| **UNESCO** | Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture |
| **UNFPA** | Fonds des Nations Unies pour la Population |
| **UNICEF** | Fonds des Nations Unies pour l’Enfance |
| **US$** | Dollar Américain |
| **WCARO** | Bureau Régional pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre |

# Résumé exécutif

**Aperçu du projet**

Le projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent (PREV) est un projet conjoint financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 1.531.063 US$, et exécuté par les trois agences du Système des Nations Unies (UNFPA : 655.326 US$, UNESCO : 421.366 US$, OIM : 444.371 US$) sur une période de 18 mois (de Décembre 2017 à Mai 2019). En raison de retards dans sa mise en œuvre, le projet a été étendu de six mois sans coûts supplémentaires.

Le PREV vise à réduire les risques de radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée en renforçant les capacités de l’État en partenariat avec les communautés et d’autres structures pertinentes, afin d’encadrer et réglementer les écoles franco-arabes et les foyers coraniques, ainsi que les lieux de culte musulmans tout en améliorant la compréhension du phénomène et la mise en place de mécanismes d’alerte précoce.

Le projet, dans sa conception devait contribuer à la mise en application en Guinée, des résolutions 1325 et 2250 qui donnent une reconnaissance légale et légitime à l’implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent. Il devait également contribuer étroitement à la mise en œuvre du Plan d’Action du Secrétaire Général de l’ONU sur la prévention de l’extrémisme violent (2016) et, offrir enfin un cadre approprié pour soutenir l’État guinéen dans sa mise en œuvre des Objectifs pour le Développement Durable à l’horizon 2030, et en particulier les ODD 4 et 16.

En termes d’analyse du problème de radicalisation et d’extrémisme violent en Guinée, le document initial de projet se focalise principalement sur les zones les plus sensibles, caractérisées par des conflits de nature religieuse et des signes, des germes et des indices de radicalisation comme, des mosquées réfractaires à la tutelle du ministère des affaires religieuses avec des imams virulents, de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour.

Le projet ambitionne « une réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones ciblées » à savoir celles regorgeant de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour et en voie de radicalisation, à travers la réalisation de trois résultats à savoir :

***Résultat 1 :*** *Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec la Ligue Islamique Nationale, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés.*

***Résultat 2 :*** *La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite.*

***Résultat 3 :*** *Des opportunités d’insertion socioéconomique sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action.*

**Théorie de changement**

Le document de projet fournit un aperçu d’une théorie du changement suffisamment structurée en termes d’hiérarchisation des résultats et relativement détaillée pour permettre l’identification des mécanismes causaux. Dans le cadre de ce projet, la théorie du changement défini les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir une réduction des risques de survenue du phénomène de radicalisation et d’extrémisme violent en Guinée. Ceci n’est en fait qu’une affirmation de ce que le projet a été initialement configuré pour faire. Le cadre logique du projet n’ayant pas été inclus dans le document de projet, nous nous sommes appuyés sur le cadre logique que nous avons construit, sur lequel sera basée l’analyse causale supportant la théorie du changement. Nous avons cherché à extrapoler une théorie du changement à partir du document de projet.

Les hypothèses générales suivantes sous-tendent les actions programmatiques prévues dans le cadre du projet :

**H1**) Si l’État dispose des capacités pour encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques ;

**H2**) Si l’État, en collaboration avec la Ligue Islamique Nationale, les communautés et les services de sécurités parvient à réglementer et surveiller les lieux de culte musulmans ;

**H3**) Si les aspirations et autres attentes d’insertion socioéconomiques des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés sont réalisées et des perspectives d’avenir garanties pour les jeunes en général ;

Alors,

*Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones ciblées seront réduits.*

**Méthodologie**

L'évaluation s'est concentrée sur les questions clés contenues dans la matrice d’évaluation et qui reposent sur les critères de l’OCDE / CAD. Ces questions sont tirées de celles abordées dans les termes de référence de l’évaluation. Notre cadre a été configuré pour prendre en compte les thèmes transversaux mis en avant dans les termes de référence, notamment les droits de l’Homme, le renforcement des capacités nationales et le genre.

Les preuves rassemblées lors de la revue de la documentation et des étapes de travail sur le terrain ont été utilisées pour tester les hypothèses de la théorie de changement convenues avec l'équipe du projet. Les éléments de preuve ont été rassemblés grâce à une série de mécanismes de collecte de données, et notamment (i) des **visites de terrain** effectuées dans certaines zones d’intervention du projet et notamment Conakry et les quatre capitales régionales (Kindia, Labé, Kankan et N’Zérékoré) ainsi que la préfecture frontalière de Siguiri, afin de rencontrer les structures (écoles franco-arabe, foyers coraniques, Comité d’alerte précoce, groupes de jeunes bénéficiaires de l’insertion socioprofessionnelle) et recueillir leurs avis sur le projet et les résultats obtenus ; (ii) des **entretiens individuels et de groupe semi structurés** organisés avec les informateurs clés, notamment toutes les parties prenantes au projet afin de recueillir leurs perceptions par rapport aux questions soulevées par l’évaluation. Il s’est agi notamment des ministères (éducation nationale et alphabétisation, affaires religieuses), des ONG partenaires, des trois agences du Système des Nations Unies impliquées dans la mise en œuvre du projet. Ces entretiens ont permis, à partir de cas concrets, d’évaluer les résultats acquis sur le terrain.

**Résultats de l’évaluation**

**Sur la validité des hypothèse critiques**

* Il n’existe aucune preuve que le renforcement de capacités ait pu avoir un impact sur le niveau de radicalisation et d’extrémisme violent dans le pays
* Les preuves fournies par les responsables du Secrétariat Général des Affaires Religieuses au niveau central et décentralisé, les Imams des mosquées visitées, ont clairement montré qu’une meilleure règlementation existe aujourd’hui pour surveiller le fonctionnement des lieux de culte musulman. Cependant, ces éléments ne suffisent pas à conclure qu’il y a eu une réduction effective des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones du projet
* De nombreux jeunes ont affirmé que leurs conditions de vie commencent à s’améliorer et qu’ils n’envisagent plus de se lancer sur le chemin de la migration clandestine. Cependant, ces jeunes ne sont pas nécessairement ceux ciblés au départ par le projet. C’est dire que les améliorations affirmées ne sont pas de nature à réduire la radicalisation et l’extrémisme violent mais de nature à réduire le chômage et peut-être l’envie d’ailleurs.

**Impact du projet**

Il est difficile de mesurer l’impact du PREV à l’état actuel des choses compte-tenu du fait que le projet vient à peine de se terminer et que la mise en œuvre de certaines activités majeures n’a pas été complètement achevée. C’est le cas notamment de l’application effective des dispositions inscrites dans les textes réglementaires et la diffusion des nouveaux programmes harmonisés à l’intention des écoles franco-arabes.

Toutefois, les effets du projet sont néanmoins perceptibles au niveau des responsables religieux des localités concernées par le projet où le phénomène de la radicalisation et de l’extrémisme violent est mieux appréhendé par ces derniers. Il est évident que le dispositif mis en place par le SGAR permet de remonter des informations et de prendre les décisions qui s’imposent en temps réel. Le projet a permis de revisiter ce dispositif tout en renforçant la capacité des religieux à plus de vigilance pour prévenir les risques éventuels de radicalisation et d’extrémisme violent comme des menaces provoquées par des interprétations faussées de la culture, par la haine et par l’ignorance, principalement au niveau des leaders religieux et de quelques jeunes bénéficiaires du projet

**Pertinence et cohérence**

Le PREV a toute sa raison d’être eu égard au contexte socioculturel de la Guinée mais également au regard du contexte général de la sous-région ouest africaine qui se caractérise par une poussée sans précédent de l’extrémisme violent.

Le PREV cadre parfaitement avec les priorités spécifiques à la consolidation de la paix et répond aux priorités nationales exprimées dans le PNDES 2016-2020 et dans l’UNDAF 2018-2022.

Le PREV a œuvré à la promotion des jeunes et à l’atteinte des objectifs de développement durable en ce sens qu’il a soutenu quelques activités génératrices de revenus en faveur des jeunes. Toutefois, force est de constater que l’appui du projet n’a pas toujours été en phase avec les besoins de la population cible. Par exemple des foyers coraniques sans internat ont reçu une assistance en vivres ou autres matériels alors qu’ils n’en ont pas besoin. Ce qui explique le fait que les interventions du projet n’ont pas toujours contribué adéquatement à l’atteinte des résultats attendus du projet.

Il est apparu clairement que la conception du projet n’a pas respecté les règles en la matière car les principaux acteurs de mise en œuvre et notamment les responsables de certaines directions techniques du projet n’avaient pas été impliqués à cette phase cruciale où leurs contributions auraient permis d’anticiper sur certaines difficultés rencontrées au moment de l’exécution du projet tout en garantissant une meilleure appropriation du projet par ces derniers. Conséquence: Le projet a largement été dépendant des orientations et des directives des trois agences des nations unies qui ont vraisemblablement gardé l’exclusivité de la maitrise d’ouvrage. Cela s’est manifesté aussi par une gestion directe d’une bonne partie des activités du projet au niveau de chaque agence qui parfois n’associe même pas sa propre représentation locale dans l’exécution et le suivi de certaines activités.

Enfin, bien que le projet s’est doté d’une théorie de changement globalement satisfaisante, force est de constater que dans une large mesure il n’a su s’appuyer sur des leviers efficaces susceptibles de produire les changements souhaités à cause du non-respect des critères définis dans le choix de certaines cibles du projet et notamment les sortants des écoles franco-arabes et de foyers coraniques ou les migrants retournés. Le retard dans le démarrage du projet a occasionné un manque de rigueur dans l’exécution de certaines tâches importantes du projet dont la mise en œuvre a nécessité une adaptation perpétuelle à l’évolution du contexte.

**Efficience**

De manière globale, la mise en œuvre du PREV n’a pas été efficiente au regard de l’utilisation des ressources disponibles pour maximiser les résultats attendus du projet.

 Il est clairement apparu qu’il y a eu une déperdition de ressources consécutive à la mauvaise qualité des choix opérés dans l’exécution de certaines tâches du projet. Dans la plupart des cas, il a été observé un retard dans l’acheminement des ressources auprès des bénéficiaires et une insuffisance de ces ressources pour couvrir les coûts réels des activités programmées pendant la phase d’exécution du projet.

 Si les formations et autres rencontres d’échange ont été très appréciés par les bénéficiaires du projet, il n’en a pas été de même de la qualité de l’accompagnement reçu dans la phase pratique de réalisation des différentes actions portées par les bénéficiaires. La quantité et la qualité du matériel et du personnel technique fournis par le projet ont été beaucoup remis en cause au point où la plupart des bénéficiaires sont convaincus d’avoir été floués par les responsables du projet. Ces derniers ont surtout regretté le manque de réactivité des responsables du projet lorsqu’ils leurs adressent des doléances ou plaintes sur certains aspects de la mise en œuvre du projet. Le dispositif de suivi, d’accompagnement en interne a été jugé très défaillant et même complètement inexistant.

**Efficacité**

Le PREV a été efficace sur certains aspects notamment sur le fait qu’il ait permis aux responsables religieux et à certains jeunes de mieux appréhender le phénomène de radicalisation et la notion de populations à risque. En outre, le PREV a permis de renforcer les capacités d’insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche-action. Ce qui permet d’affirmer que les interventions appuyées par le projet ont contribué à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2021.

Cependant, malgré sa prolongation de six mois par rapport à sa durée initiale, certaines activités phares du projet n’ont pas été conduites à leur terme jusqu’à date. Il s’agit de :

* + la mise en œuvre et le contrôle des programmes de formation révisés et adaptés au programme national d’éducation dans les écoles franco-arabes ;
  + l’application des dispositions des nouveaux textes réglementaires pour améliorer les modes de fonctionnement des foyers coraniques dans les zones ciblées du projet ;
  + l’application des dispositions de la nouvelle réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte et le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre ;
  + la fonctionnalité des mécanismes communautaires d’alerte précoce favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité au sein des communautés et dans les zones frontalières.

 Bien qu’elles aient toutes démarré avant la fin du projet, ces actions qui sont pourtant capitales pour l’atteinte de résultats significatifs pour le projet actions, n’ont malheureusement pas connu le moindre début d’exécution. Les partenaires institutionnels qui sont chargés de leur exécution semblent ne pas disposer de ressources financières et matérielles pour s’acquitter de ces tâches à court et moyen termes. Quand bien même ils parviennent à les mettre en œuvre, ils auront besoin d’un accompagnement conséquent pour assurer le suivi et le contrôle de l’effectivité de la mise en œuvre de ces différentes actions. Cette situation qui risquerait de compromettre les acquis du projet est perçue comme étant la conséquence du manque d’implication des certaines parties prenantes du projet dans son élaboration tout au début du processus.

Toutefois, il est fort à parier que si toutes ses dispositions sont appliquées, elles pourraient contribuer, comme le stipulent les hypothèses de la théorie du changement à :

* + réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque, voire sur l’ensemble du pays ;
  + améliorer l’encadrement et la règlementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulman ;
  + appuyer les stratégies et plans à travers la génération des connaissances et la production des évidences relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent ;
  + prendre en compte l’égalité de genre dans l’élaboration du projet par les partenaires clés, y compris la société civile.

**Durabilité, réplicabilité et mise à l’échelle**

Dans son processus de mise en œuvre, le PREV a permis l’émergence de nouvelles structures comme les Comités d’alerte précoce et le développement d’un savoir-faire qui atteste du niveau d’appropriation des acquis et stratégies du projet par ses divers cibles et bénéficiaires. La maitrise des enseignements issus du projet sont des gages certains de la durabilité des différentes actions qui y ont été développées

Cependant, aucun effet de dissémination ou de réplication des approches utilisées par le projet n’a été mis en exergue. Quand bien même que ces approches développées par le projet peuvent inspirer d’autres intervenants dans le futur

**Valeur ajoutée**

De par son approche de mutualisation des efforts de trois agences des nations unies qui se sont appuyées sur des partenaires institutionnels, le PREV a apporté une valeur ajouté dans la manière de conduire des projets conjoints nonobstant les insuffisances signalées dans la conception et l’exécution du projet. Il pourrait ainsi servir de base d’inspiration pour ce type de projet au sein du Système des Nations unis ou auprès d’autres partenaires techniques et financiers.

 La valeur ajouté du PREV est aussi perceptible au niveau des outils et livrables dont il a permis l’élaboration et qui serviront de base de travail dans le cadre des réformes qui pourraient être engagées dans les différents secteurs concernés.

**Approche genre**

Le projet PREV a bien été délibérément conçu en tenant compte de l’approche genre dans le choix de ses populations cibles. Cependant, dans le cadre de sa mise en œuvre et en particulier pour les formations et l’appui aux activités génératrices de revenus, la préoccupation genre n’apparait pas clairement dans le choix des bénéficiaires. Ainsi, les quelques informations de suivi disponibles ne nous permettent pas d’affirmer que des objectifs sexospécifique ont pu être atteints.

**Leçons apprises**

Les leçons suivantes peuvent être tirées de la mise en œuvre du projet de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée :

* Pour les projets qui traitent de sujets sensibles comme celui de la radicalisation, le ciblage constitue un défi majeur en ce sens que peu de personnes acceptent de reconnaître qu'elles soient une personne radicalisée ou susceptible de l'être. Pour réussir l'identification des véritables cibles du projet, il faudrait soumettre les personnes interviewées à un questionnaire moins directif qui puisse permettre de tirer ensuite des conclusions sur le niveau de radicalisation d'une personne sur la base des réponses fournies ;
* Les projets de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent sont si sensibles qu’il est souvent difficile d’adresser les cibles les plus pertinentes pouvant servir de levier pour l’atteinte des résultats escomptés. Pour y parvenir, il faut user de créativité et de tact pour rassurer ces cibles et les mobiliser à prendre une part active aux activités du projet ;
* La conception d'un projet à impact rapide nécessite qu'on veille à ce que l'enchaînement des chaînes de résultats puisse permettre d'obtenir des effets immédiats perceptibles dès la fin du projet et qui sont à même de produire un impact certain à moyen et long terme ;
* L'applicabilité de certains activités du projet ne peut être envisagée que lorsqu’elle implique véritablement tous les intervenants potentiels dès la phase de conception du projet jusqu'à la phase de son évaluation en passant par le suivi de la mise en œuvre de ses différentes activités ;
* La coordination des projets conjoints ne saurait être efficace que si les agences parties prenantes du projet s'accordent au préalable sur un minimum de règles communes de gestion dudit projet applicables à chaque agence partie et qu'elles donnent suffisamment de pouvoir à l'unité de gestion du projet d'agir pour maintenir la cohérence entre les différents volets et activités. Aussi, le représentant de chaque agence dans cette unité de gestion ne doit en aucun cas être le premier responsable de l’agence ou une personne qui détient un pouvoir décisionnel au sein de l’agence, au risque de compromettre le fonctionnement normal de l’Unité de gestion.

**Recommandations**

Les recommandations suivantes ont été proposées à l’issue de l’évaluation finale du projet :

* A l’avenir, chaque projet doit bénéficier d’une théorie de changement mieux élaborée, accompagnée des hypothèses critiques à tester au moment de son évaluation ;
* Chaque agence des Nations Unies dispose de ses propres procédures de transfert de fonds. Cependant, les procédures de transfert de fonds retenues au moment de l’élaboration des projets doivent être respectées ;
* Même si le projet PREV a déjà été clôturé, envisager la poursuite de ses certaines activités y compris la mise à l’échelle dans le cadre d’autres projets ; quitte à trouver d’autres sources de financement ;
* S’assurer à l’avenir que la population cible du projet soit celle prise en compte pendant sa mise en œuvre ;
* Améliorer la planification, le suivi et évaluation : Intégrer davantage de résultats et d’indicateurs d’effet et d’impact dans la conception future des projets ; intégrer aussi des mécanismes pour mesurer les indicateurs ; tenir compte pendant la phase de conceptualisation des projets, de comment ils seront évalués, et prévoir des délais permettant une collecte plus efficace des preuves et une évaluation des résultats ;
* Améliorer la coordination des projets conjoints en établissant un minimum de règles communes de gestion applicables à chaque agence partie et mettre en place une unité de gestion du projet qui soit composée du Chef de projet et des représentants de chacune des agences en présence ; le représentant de chaque agence ne devant en aucun cas être le premier responsable de l’agence ou une personne qui détient un pouvoir décisionnel au sein de l’agence ;
* Recruter de préférence le Chef du projet conjoint au moment de la mise en place de l’unité de gestion du projet afin qu’il puisse prendre part au processus de formulation du document de projet, voire même de sa note conceptuelle ;
* Dès la phase de formulation du document du projet, associer systématiquement les différents partenaires identifiés pour assurer la mise en œuvre des différents volets du projet afin qu’ils aient une vue plus globale du projet, comprendre les différentes tâches qui leur reviennent et les limites de leur intervention et surtout pour qu’ils puissent se prononcer sur la faisabilité des activités qui concourent à l’atteintes des objectifs du projet ;
* Les projets conjoints étant à impact rapide et mis en œuvre dans une période relativement courte, il faudrait donc veiller à ce que la chaine des résultats soit rigoureusement agencée de sorte qu’à la fin du projet qu’il ait des effets immédiats à même de garantir un impact à moyen et long terme ;
* Faire preuve de créativité avec les projets complexes de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent, de façon à rassurer ses cibles et les mobiliser à prendre une part active aux activités du projet ;
* Assurer un suivi rapproché et régulier par rapport aux tâches exécutées par les partenaires de mise en œuvre du projet aussi bien ceux institutionnels qu’opérationnels pour s’assurer que le choix des cibles et bénéficiaires du projet respectent les exigences du cahier de charge et que les tâches exécutées par chacun sont effectives et conformes aux engagements pris.

# Introduction

Le travail qui est demandé ici consiste à réaliser une évaluation finale indépendante et participative du « *Projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée* » (PREV).

L’évaluation du projet a deux buts :

1. Répondre à l’exigence de rendre compte aux planificateurs et aux bailleurs (**redevabilité verticale**) et aux communautés ciblées (**redevabilité horizontale**) sur les effets des partenariats ;
2. Générer des preuves sur la performance et les résultats de la mise en œuvre de ce partenariat, qui serviront de base pour (i) l’amélioration de la programmation future de la prévention et de la consolidation de la paix dans les secteurs d’intervention de l’UNFPA en République de Guinée ; (ii) le renforcement de la coordination parmi le SNU en Guinée, le Gouvernement et les responsables et leaders religieux communautaires dans le futur ; (iii) négocier de futurs partenariats avec les acteurs de la lutte contre le radicalisme et l’extrémisme violent.

L’objectif général de l’évaluation du PREV tel que formulé dans les termes de référence est de mesurer la performance et la redevabilité de l’UNFPA Guinée par rapport à la gestion, la pertinence et la performance du projet vis-à-vis des donateurs, partenaires et parties prenantes afin d’en tirer des enseignements et d’identifier des bonnes pratiques pour la conception d’un projet similaire.

De manière spécifique il s’agit de :

1. Fournir aux parties prenantes du projet une évaluation indépendante des progrès réalisés vers l’atteinte des résultats attendus du projet ;
2. Évaluer les capacités de réponse du Secrétariat Général des affaires religieuses, du Ministère de l’éducation nationale et de l’alphabétisation et, du Ministère de l’Unité nationale et de la citoyenneté aux besoins nationaux ;
3. Identifier les bonnes pratiques et les leçons tirées/apprises du projet et fournir des recommandations stratégiques pour les projets futurs similaires.

Le projet PREV lui-même vise à réduire les risques de radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée en renforçant les capacités de l’État en partenariat avec les communautés et d’autres structures pertinentes, afin d’encadrer et réglementer les écoles franco-arabes et les foyers coraniques, ainsi que les lieux de culte musulmans tout en améliorant la compréhension du phénomène et la mise en place de mécanismes d’alerte précoce.

Le projet, dans sa conception devait contribuer à la mise en application en Guinée, des résolutions 1325 et 2250 qui donnent une reconnaissance légale et légitime à l’implication des jeunes femmes et hommes dans la prévention et dans la gestion des conflits, la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent. Il devait également contribuer étroitement à la mise en œuvre du Plan d’Action du Secrétaire Général de l’ONU sur la prévention de l’extrémisme violent (2016) et, offrir enfin un cadre approprié pour soutenir l’État guinéen dans sa mise en œuvre des Objectifs pour le Développement Durable à l’horizon 2030, et en particulier les ODD 4 et 16.

L’évaluation du projet PREV tient compte de ses interventions, ses réalisations et ses résultats dans les zones cibles en relation avec ses composantes à savoir :

* Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, des foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l’extrémisme violent ;
* Réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés.

L’évaluation couvre la période du 12 Janvier 2018 au 31 Décembre 2019 et concerne treize (13) préfectures (Boké, Kindia, Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué, Siguiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye, Beyla, N’Zérékoré) et la ville de Conakry. Les bénéficiaires directs sont les populations jeunes de la zone de couverture du projet et en particulier les sortants des écoles franco-arabes et des foyers coraniques, et les migrants retournés.

Il faut noter que comme cela a été indiqué dans les termes de référence, l’évaluation est essentielle pour déterminer dans quelle mesure les interventions bénéficient aux détenteurs de droits (et en particulier ceux qui sont les plus exposés aux violations de leurs droits).

Les principaux utilisateurs de l’évaluation sont les agences du Système des Nations Unies en Guinée, le Gouvernement et les Bureaux Régionaux de l’OIM, l’UNFPA et de l’UNESCO pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre (WCARO) qui peuvent tous utiliser l’évaluation comme une base objective pour la prise de décision. L’évaluation pourrait également être utilisée par les partenaires gouvernementaux notamment la société civile et le secteur privé, ainsi que les autres partenaires au développement de la Guinée, à travers la diffusion de ses résultats.

# Contexte de l’évaluation

Depuis 2007, la Guinée enregistre des événements sociopolitiques qui conduisent souvent à des pertes en vies humaines et destruction de biens matériels. Les jeunes qui sont en effet au centre de la quasi-totalité de ces violences sont à la fois des acteurs et des victimes. Ils sont stigmatisés comme étant des « vandales » manipulés par les leaders des partis politiques.

Lors des événements, ils expriment leur colère en érigeant des barricades sur les routes, brûlant des pneus et détruisant des biens publics et privés. La réaction disproportionnée des forces de sécurité lors des opérations de maintien de l’ordre, l’absence de dialogue entre jeunes et gouvernants, et la non prise en compte de leurs revendications, contribuent à exacerber les violences tout en rendant la situation rampante, surtout dans les fiefs dits de l’opposition, les zones minières et les localités frontalières entre la Guinée et le Mali victimes des attaques terroristes.

Dans ces localités suscitées, les jeunes exclus de la gestion des affaires publiques locales et baignant dans l’extrême oisiveté, constituent des proies faciles pour les politiciens et autres activistes religieux. Pour réduire ces menaces, le Gouvernement guinéen a bénéficié depuis 2009 des premiers financements du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) qui lui ont permis d’engager une série de réformes au sein de l’armée et d’accompagner avec réussite le processus de transition démocratique ayant abouti aux élections présidentielles, législatives et communales.

Depuis 2017 le pays fait face aux menaces terroristes et djihadistes. Les pays de la sous-région de l’Afrique de l’Ouest, Mali, Niger, Burkina Faso, Nigéria sont endeuillés en dépit d’une forte présence de forces étrangères de maintien de la paix dans ces États.

Pour faire face à ces défis sécuritaires émergents, le Gouvernement Guinéen a sollicité auprès du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies un appui pour financer une série d’initiatives en faveur de la prévention et de la gestion des conflits dont le projet Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent qui a pris fin en Décembre 2019.

Dans l’exercice de clôture du projet exigeant plus de synergies entre le Gouvernement et ses trois partenaires technique et financier du projet (UNFPA, OIM et UNESCO) et les autres parties prenantes, il était prévu une consultation des bénéficiaires sur le terrain afin de recueillir leurs avis sur les acquis du projet. C’est ce qui justifie la réalisation de la présente évaluation dont le retard de mise en œuvre se justifie par l’apparition de l’épidémie de Covid-19 au début de l’année 2020.

# Théorie de changement du projet

## Cadre logique

L’annexe D présente notre compréhension du cadre logique (aucun cadre logique du projet n’a été proposé pour le projet), en nous inspirant du cadre de résultat, des plans de mise en œuvre et des rapports d’activités, et en mettant l’accent sur les trois voies possibles de changement à savoir :

* Changements dans les capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco arabes et les foyers coraniques ;
* Changements dans la réglementation et la surveillance du fonctionnement des lieux de culte musulman ;
* Changements dans les opportunités d’emplois des jeunes issus des centres de formation religieuse (foyers coraniques et écoles franco-arabes) et des migrants retournés.

Après avoir examiné toute la littérature mise à notre disposition, nous avons constaté des modifications importantes dans la liste des activités entre la première version du document de projet et le document révisé. Nous avions eu l’impression que les activités proposées au départ ne suffisaient pas à garantir la production de tous les changements souhaités même si au final la révision du document de projet a entraîné une revue de ses ambitions à la baisse.

## Théorie de changement

Le document de projet introduit la théorie de changement dans sa présentation. Nous estimons que puisqu’il y a une demande explicite d’analyser la théorie du changement dans cette évaluation, il peut être de l’intérêt des trois agences engagées dans la mise en œuvre du projet (UNFPA, OIM, UNESCO) et de leurs partenaires gouvernementaux que la théorie du changement soit analysée.

Le document de projet fournit un aperçu d’une théorie du changement suffisamment structurée en termes d’hiérarchisation des résultats et relativement détaillée pour permettre l’identification des mécanismes causaux. Dans le cadre de ce projet, la théorie du changement défini les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir une réduction des risques de survenue du phénomène de radicalisation et d’extrémisme violent en Guinée. Ceci n’est en fait qu’une affirmation de ce que le projet a été initialement configuré pour faire. Le cadre logique du projet n’ayant pas été inclus dans le document de projet, nous nous sommes appuyés sur le cadre logique que nous avons construit, sur lequel sera basée l’analyse causale supportant la théorie du changement. Nous avons cherché à extrapoler une théorie du changement à partir du document de projet.

En termes d’analyse du problème de radicalisation et d’extrémisme violent en Guinée, le document initial de projet se focalise principalement sur les zones les plus sensibles, caractérisées par des conflits de nature religieuse et des signes, des germes et des indices de radicalisation comme, des mosquées réfractaires à la tutelle du ministère des affaires religieuses avec des imams virulents, de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour.

Le projet ambitionne « une réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones ciblées » à savoir celles regorgeant de nombreuses écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des préfectures accueillant de nombreux jeunes migrants de retour et en voie de radicalisation, à travers la réalisation de trois résultats à savoir :

**Résultat 1 :** Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec la Ligue Islamique Nationale, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés.

**Résultat 2 :** La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite.

**Résultat 3 :** Des opportunités d’insertion socioéconomique sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action.

## Hypothèses de changement

Les hypothèses générales suivantes sous-tendent les actions programmatiques prévues dans le cadre du projet :

**H1**) Si l’État dispose des capacités pour encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques ;

**H2**) Si l’État, en collaboration avec la Ligue Islamique Nationale, les communautés et les services de sécurités parvient à réglementer et surveiller les lieux de culte musulmans ;

**H3**) Si les aspirations et autres attentes d’insertion socioéconomiques des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés sont réalisées et des perspectives d’avenir garanties pour les jeunes en général ;

Alors,

*Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones ciblées seront réduits.*

Toutes les actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet visent la réalisation de ces trois hypothèses. Certes des hypothèses spécifiques à chaque résultat ont été proposées mais nous avons préféré suivre les orientations de PBSO d’utiliser des hypothèses générales au lieu d’hypothèses spécifiques à des résultats même si nous avons repris ici les hypothèses spécifiques à chacun des trois résultats, à savoir :

**Pour le résultat 1** la logique qui sous-tend les interventions proposées (hypothèse) est la suivante :

Si les curricula de formation des écoles franco-arabes et foyers coraniques suivent la politique nationale de l’éducation et une structure de surveillance, de suivi des programmes est mise en place et fonctionnelle ;

*Alors les écoles franco-arabes et les foyers coraniques disposeront de programmes de meilleure qualité et ne seront plus des lieux potentiels de propagande radicale et extrémiste*

*Parce que la réglementation en vigueur sera respectée et les enseignants mieux formés et outillés.*

**Pour le résultat 2** la logique qui sous-tend les interventions proposées (hypothèses) est la suivante :

Si l’État, la Ligue Islamique et les communautés mettent en place un dispositif de surveillance, d’alerte précoce et d’identification des prêches et sermons radicaux, de leurs auteurs et de leurs éventuelles recrues ;

Si l’État veille au respect de la réglementation relative à la mise en place et au fonctionnement des lieux de culte musulman et applique les dispositions prévues en cas de non-respect ;

Si une collaboration efficace entre les communautés et les services de sécurité de part et d’autre des frontières est assurée ;

*Alors la propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite* ;

*Parce que l’espace et les conditions d’expression des idéologies radicales seront considérablement réduites.*

**Pour le résultat 3** la logique qui sous-tend les interventions proposées (hypothèses) est la suivante :

Si les populations à risque disposent des opportunités socioprofessionnelles appropriées ;

Si des entretiens approfondis avec ces cibles sont réalisés afin de déterminer leurs vulnérabilités, leurs capacités ainsi que leurs préférences en matière d’insertion professionnelle ;

*Alors des opportunités socioprofessionnelles appropriées seront identifiées pour eux, des activités de renforcement de capacités leurs seront offertes et leurs vulnérabilités réduites*

*Parce que le phénomène de radicalisation dans les zones ciblées sera mieux appréhendé et des débuts de réponses appropriées apportées.*

La figure ci-dessous illustre ce qu’a été notre approche. En nous appuyant sur cette théorie du changement, nous avons aligné le cadre logique sur ces trois piliers de changement. La logique de cette cartographie est de permettre son utilisation pour identifier des voies de causalité claires.

**Figure 1:** Macro théorie de changement

**Objectif/Impact**

Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée sont réduits

Problème

**La radicalisation religieuse et l’extrémisme violent gagnent du terrain en Guinée comme conséquence des faits suivants :**

* Les curricula de formation des écoles franco-arabe et foyers coraniques ne suivent pas la Politique Nationale de l’Éducation ;
* Il n’existe aucun dispositif de surveillance et de suivi des programmes dans les écoles franco-arabes et foyers coraniques ;
* Il n’existe aucun dispositif de surveillance, d’alerte précoce et d’identification des prêches et sermons radicaux, de leurs auteurs et de leurs éventuelles recrues ;
* La réglementation relative à la mise en place et au fonctionnement des lieux de culte musulmans n’est pas respectée ;
* Les communautés et les services de sécurité ne collaborent pas dans le suivi et la gestion des questions de radicalisation et d’extrémisme violent de part et d’autre des frontières ;
* Les vulnérabilités, les capacités et les préférences en matière d’insertion professionnelle des populations cibles à risque sont peu ou pas connues ;
* Les populations à risque (…) ne disposent pas d’opportunités professionnelles appropriées.

1. Un cadre de vie malsain dans les quartiers (espaces urbains non aménagés et mauvaise gestion des ordures, absence d’éclairages publics dans certaines zones, manque d’opportunités d’emplois pour les jeunes)
2. Manque de confiance entre les services de sécurité, les communautés et les jeunes à risque
3. Manque de civisme et de culture de la paix
4. Revendications politiques et sociales impliquant les jeunes

Changements dans les capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco arabes et les foyers coraniques

Changements dans la réglementation et la surveillance du fonctionnement des lieux de culte musulman

Changements dans les opportunités d’emplois des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés

**Activités**

Figure 2 : Théorie de changement détaillée

Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée sont réduits

**Objectif/Impact**

La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite

Des opportunités d’insertion socioéconomique sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action

Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec le Secrétariat Général des Affaires Religieuses, veille sur la pédagogie, assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés

**Résultats/Effets**

Les capacités d’insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche action sont renforcées

Le phénomène de radicalisation et les populations à risque sont mieux appréhendés

Des mécanismes communautaires d’alerte précoce favorisant la participation des populations cibles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières

La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte musulman est élaborée et validée et le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre assurée

Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées

Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés

**Produits/Extrants**

Fournitures/Équipements

Sensibilisation/Information/Communication

Diagnostic/Planification

Renforcement des capacités des bénéficiaires du projet

Conseil/Suivi/Évaluation

**Activités**

# Méthodologie d’évaluation

Cette section présente la méthodologie d'évaluation, y compris le cadre d'évaluation, les discussions sur les méthodes et détails d'échantillonnage, la collecte de données et les méthodes d'analyse.

## Le cadre d’évaluation y compris la matrice d’évaluation

Le cadre d'évaluation fournit un cadre analytique pour l'évaluation. Les principales questions de l’évaluation reposent sur les critères de l’OCDE / CAD et sont tirées justement des questions abordées dans les termes de référence de l’évaluation. Le cadre d'évaluation présente un résumé de la méthodologie utilisée pour répondre aux questions de l'évaluation, notamment les sources de données, les méthodes de collecte de données, les indicateurs de performance et les méthodes d'analyse des données.

Les étapes suivantes ont été suivies dans le développement de ce cadre :

* + La spécification des questions principales au niveau de chaque critère d’évaluation ;
  + L’examen et la clarification des questions d'évaluation proposées dans les Termes de référence afin de répondre plus efficacement aux attentes de l’UNFPA et de ses deux autres partenaires (OIM et UNESCO) ;
  + L'élaboration de sous-questions détaillées ;
  + La définition d'indicateurs de performance en relation avec chaque sous-question. La communication des résultats par rapport à ces indicateurs de performance fournit des preuves permettant de répondre aux questions de l'évaluation. Ces critères de performance ont été sélectionnés pour fournir des mesures pratiques ;
  + L'identification des sources de données et les moyens d'obtenir et d'analyser des données pour répondre à chaque sous-question ; et,
  + Des instruments spécifiques de collecte de données ont été élaborés et ont été révisés, complétés à l’issue de la présentation du Rapport de démarrage, pour les visites de terrain.

Le cadre d'évaluation présenté dans la matrice d’évaluation en annexe B utilise les critères OCDE / CAD. Il utilise la liste des questions contenues dans le tableau récapitulatif des questions d’évaluation à traiter dans les Termes de référence. Pour chaque domaine de question, une question d'évaluation globale et des sous-questions ont été formulées. Cela se voit dans la matrice d'évaluation.

## Discussion sur les méthodes de collecte et les méthodes d’analyse de données

Les termes de référence recommandent que dans la mise en œuvre de cette évaluation une approche participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux soit utilisée. Il s’agit notamment des différents ministères partenaires du projet et leurs démembrements, des ONG, des Organisations de la société civile, ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du projet.

### Méthodes de collecte des données

En nous appuyant sur le cadre d'évaluation, nous avons appliqué trois approches principales pour collecter les informations nécessaires à la conduite de cette évaluation.

Dans un premier temps nous avons réalisé **la revue documentaire** y compris les documents de suivi de terrain, les rapports d’enquêtes, d’études et d’évaluations disponibles. Cette revue documentaire nous a permis de comprendre le contexte de mise en œuvre du projet et de mieux identifier les différentes parties prenantes du projet pour des entretiens individuels ou de groupes. La revue documentaire nous a permis aussi de répondre à certaines questions d’évaluation.

Des **visites de terrain** ont été effectuées dans certaines zones d’intervention du projet et notamment Conakry et les quatre capitales régionales (Kindia, Labé, Kankan et N’Zérékoré) ainsi que la préfecture frontalière de Siguiri, afin de rencontrer les structures (écoles franco-arabe, foyers coraniques, Comité d’alerte précoce, groupes de jeunes bénéficiaires de l’insertion socioprofessionnelle) et recueillir leurs avis sur le projet et les résultats obtenus. Nous avons bénéficié pour ce choix, des orientations de l’équipe de coordination du projet. Lors de ces visites, les données ont été collectées à travers les méthodes d’observation directe et des entretiens individuels et de groupes. Un calendrier précis des visites avait été établi au préalable par les consultants de concert avec l’UNFPA.

Des **entretiens individuels et de groupe semi structurés** ont été organisés avec les informateurs clés, notamment toutes les parties prenantes au projet afin de recueillir leurs perceptions par rapport aux questions soulevées par l’évaluation. Il s’est agi notamment des ministères (éducation nationale et alphabétisation, affaires religieuses), des ONG partenaires, des trois agences du Système des Nations Unies impliquées dans la mise en œuvre du projet. Ces entretiens ont permis, à partir de cas concrets, d’évaluer les résultats acquis sur le terrain. Des guides d’entretiens ont été élaborés à cet effet sur la base des principes énoncés par les questions de l’évaluation.

### Méthodes d’analyse de données et d’identification des voies de causalité

Une analyse approfondie et une triangulation des données quantitatives et qualitatives collectées issues de la revue documentaire et du terrain, ont été faites afin d’exploiter toutes les informations issues des différentes sources.

Conformément aux spécifications du document de projet PREV, il s'agissait ici d'une évaluation qui devait tenir compte de la théorie du changement présentée plus haut et qui devait utiliser des méthodes des voies de causalité pendant l’analyse.

L’identification des voies de causalité fait référence à « l’examen systématique des preuves de diagnostic sélectionnées et analysées à la lumière des questions de recherche et des hypothèses posées ». Les caractéristiques distinctives de l’identification des voies de causalité pour cette évaluation sont l'utilisation des divers tests et des preuves collectées pour établir une inférence causale dans les résultats escomptés et réels des interventions du projet PREV. De plus, la « boîte noire » du mécanisme de causalité, composée de divers acteurs et activités, devrait générer des résultats détaillés sur la chaîne de liens qui doit exister au fil du temps et fournir des preuves du « comment » et du « pourquoi » certains effets sont survenus.

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons sélectionné trois voies de causalité sur lesquelles nous devions nous concentrer : A) le changement des capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques ; B) le changement dans les capacités de l’État, en collaboration avec la Ligue Islamique Nationale, les communautés et les services de sécurités à réglementer et surveiller les lieux de culte musulman ; et, C) le changement dans les aspirations et autres attentes d’insertion socioéconomiques des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés et dans leurs des perspectives d’avenir (Figure 3).

Le choix de ces trois voies devait nous permettre d’examiner les activités centrales du projet ; une tentative de changer les capacités de l’État et de réaliser les aspirations et autres attentes des jeunes.

Pour chacune de ces voies causales, nous prévoyions de détailler la voie entre les interventions et les résultats. Sur la base de notre examen des informations disponibles, nous avons défini les cadres analytiques ci-dessous pour évaluer notre capacité à identifier une inférence causale (c’est-à-dire la probabilité qu’un ensemble d’intrants donné produise un résultat identifié). À l'aide du tableau ci-dessous, nous allons situer chaque élément de preuve et déterminer s'il est suffisant ou nécessaire d'affirmer l'inférence causale. Nous devons examiner par la suite les éléments de preuve accumulés afin de déterminer comment évaluer le lien de causalité probable entre les activités et les intrants.

Nous allons nous concentrer sur les questions ci-dessous lorsque nous allons chercher à décrire le processus et à identifier les informations / questions clés pour chaque étape du lien de causalité. De plus, nous allons utiliser la matrice de la figure 3 pour évaluer l'inférence causale.

Une difficulté demeure dans l’opérationnalisation de tout ce processus : le suivi du projet s’est focalisé sur les produits et aucun mécanisme n’a été mis en place pour mesurer des changements observés ni même au niveau des trois effets du projet, après la mise en œuvre de ses activités.

**Encadré 1 : Principales questions d’identification des mécanismes causaux**

* Clarté des résultats : comprenons-nous le résultat ? Sommes-nous clairs sur les différents éléments abordés dans la déclaration finale ? Certains de ces éléments peuvent-ils être décomposés davantage ?
* Clarté des activités / contributions : Avons-nous une liste complète de toutes les activités et contributions fournies par le projet ?
* Changement identifié : existe-t-il des preuves pour chaque activité que l'activité a conduit à un changement (résultat) spécifique ?
* Force de la preuve : quelle est la qualité de la preuve que l'activité a conduit au changement ? Existe-t-il une autre explication plausible (c'est-à-dire en dehors de la liste des activités) ?
* Examiner toutes les sources d'information possibles : entretiens, documentation sur les différentes zones à risque, sur les populations cibles/acteurs de la radicalisation et de l’extrémisme musulman, documentation de projet, documents de politique / de procédure et observations.

Figure 3 : Théorie de changement détaillée

Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée sont réduits

**Objectif/Impact**

La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite

Des opportunités d’insertion socioéconomique sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action

Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec le Secrétariat Général des Affaires Religieuses, veille sur la pédagogie, assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés

**Résultats/Effets**

Des mécanismes communautaires d’alerte précoce favorisant la participation des populations cibles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières

La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte musulman est élaborée et validée et le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre assurée

Les capacités d’insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche action sont renforcées

Le phénomène de radicalisation et les populations à risque sont mieux appréhendés

Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées

Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés

**Produits/Extrants**

Conseil/Suivi/Évaluation

Renforcement des capacités des bénéficiaires du projet

Diagnostic/Planification

Sensibilisation/Information/Communication

Fournitures/Équipements

**Activités**

Voie de causalité 3

Voie de causalité 2

Voie de causalité 1

# Résultats de l’évaluation

Les sections suivantes résument les données probantes permettant de répondre aux ensembles de questions d’évaluation correspondantes à chaque critère d’évaluation. Les preuves sont basées sur la série d'entretiens individuels et de groupes avec des informateurs clés dont les Imams Ratib des mosquées, les Directeurs des foyers coraniques et des écoles franco-arabes et les responsables des projets au niveau central, et d'autres parties prenantes du projet comme les ONG partenaires de mise en œuvre ; des discussions de groupes avec les jeunes bénéficiaires des activités de réinsertion socioprofessionnelle et les membres des Comités d’Alerte Précoce; et la revue de la documentation mise à notre disposition.

## Impact (QE1, QE1.1, QE1.2)

### Jusqu’à quel point les interventions du projet ont permis de réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée ?

Il est important de reconnaître que, compte tenu de la Théorie du Changement et des discussions avec l'équipe du projet PREV, nous avons estimé que l'impact le plus important pour lequel le projet pouvait ou devait être tenu pour responsable était en réalité au niveau des impacts intermédiaires de la théorie de changement. Par conséquent, nous ne pourrons pas répondre à la principale question d’impact qui est de savoir « **Jusqu’à quel point les interventions du projet ont permis de réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée ? »**, question sur laquelle nous ne nous sommes focalisés que partiellement et qui n’a d’ailleurs pas retenu l’attention des commanditaires de l’évaluation.

Toutefois, les constats sur le terrain et les informations recueillies auprès des parties prenantes du projet, ont montré que le projet est intervenu pour créer le débat sur la problématique de la radicalisation et de l’extrémisme violent en Guinée. En permettant des échanges entre différents acteurs, le PREV a sans nul doute favorisé une prise de conscience sur le phénomène de la radicalisation et de l’extrémisme violent en Guinée. Cela a eu pour effet de lever le tabou qui entoure la problématique de radicalisation et de l’extrémisme violent, ne serait-ce qu’au niveau des responsables religieux des treize préfectures où est intervenu le projet. La conséquence immédiate a été que les différents acteurs impliqués dans ce projet ont compris que la radicalisation et l’extrémisme violent sont des préoccupations des autorités guinéennes et que celles-ci ambitionnent de combattre ces fléaux qui font des ravages dans certains pays de notre sous-région. Cela pourrait avoir un effet dissuasif sur des éventuelles velléités à prêter le flanc à ce genre de pratiques.

L’élaboration des nouveaux textes réglementaires pour les mosquées et les écoles coraniques est intervenue pour régler des situations porteuses de conflits observées au niveau des lieux de culte et qui pourraient constituer un terreau favorable à l’introduction de courants religieux extrémistes et radicaux. Si l’application de ces nouvelles mesures est effective, les conflits au niveau des lieux de culte seront considérablement réduits et cela aura un impact positif sur le risque de radicalisation de nos responsables religieux.

### Jusqu’à quel niveau les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams sont devenus des partisans de la prévention contre la radicalisation et l’extrémisme violent ?

En ce qui concerne le premier impact intermédiaire qui est que « **les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams sont devenus des partisans de la prévention contre la radicalisation et l’extrémisme violent** », nous n’avons pas suffisamment de preuves pour dire qu’il s’est produit et que le projet y a contribué. Il faudrait réaliser une enquête sur les attitudes et pratiques des enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams pour y répondre. Cet aspect n’avait pas non plus été examiné lors de l’enquête sur les données de base et non pris en compte par les commanditaires de l’évaluation. Des cas où des imams ont adoptés ces attitudes et pratiques ont été signalés lors des visites de terrain à Kindia et N’Zérékoré mais ces cas ne suffisent pas à tirer des conclusions.

### Jusqu’à quel point la vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés est-elle réduite ?

Aucune donnée n’a été collectée ni aucun document examiné lors de la revue documentaire ne permet de répondre à cette question. **La réduction de la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation** n’a d’ailleurs pas été retenue comme changement direct à attendre des efforts fournis en direction de ces jeunes dans le cadre du projet PREV ; ce changement devait pourtant être retenu comme devant contribuer à réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans le cadre de la théorie du changement du projet. A noter cependant que certains jeunes bénéficiaires du volet réinsertion socioprofessionnelle ont affirmé que leurs conditions de vie commencent à s’améliorer et qu’ils n’envisagent plus de se lancer sur le chemin de la migration clandestine. Encore que ces jeunes ne soient pas nécessairement ceux qui étaient ciblés initialement par le projet et dont le changement d’attitudes et de comportements sont de nature à réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent.

Par-dessus tout, il faut reconnaitre que le projet a permis de toucher un nombre relativement insignifiant de sortants des écoles franco-arabes, des foyers coraniques et de migrants. Il faudrait toucher une masse critique de ces cibles pour espérer réduire la vulnérabilité de ces couches sociales.

## Pertinence (QE, QE2.1, QE2.2, QE2.3, QE2.4)

### Jusqu’à quel point le projet PREV est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre ? Jusqu’à quel point la conception du projet est en adéquation avec la préoccupation d’atteinte de ses objectifs ?

Comme indiqué plus haut, la Guinée fait face à un contexte régional dominé par des menaces terroristes et djihadistes le long de ses frontières et notamment dans les pays de la sous-région de l’Afrique de l’Ouest, Mali, Niger, Burkina Faso, Nigéria endeuillés chaque jour malgré une forte présence de forces étrangères de maintien de la paix dans ces États.

Cette situation justifie le fait que pour faire face à ces défis sécuritaires émergents, le Gouvernement Guinéen ait sollicité auprès du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies un appui pour financer une série d’initiatives en faveur de la prévention et de la gestion des conflits dont le projet Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent. Le projet PREV reste ainsi pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été conçu et mis en œuvre.

Le but principal du projet est de « Réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée ». Bien que la plupart des personnes rencontrées sur le terrain (imams, directeurs d’écoles franco-arabes, directeurs de foyers coraniques, etc.), estiment qu’il n’y a pas de risque imminent de survenue du phénomène de radicalisation et d’extrémisme violent dans leurs localités, ils sont unanimes à reconnaitre qu’il faut prendre des mesures pour prévenir ce phénomène dans notre pays. De par son intention à vouloir réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent, le projet a toute sa raison d’être (Encadré 1).

**Encadré 1.**

« La radicalisation et l’extrémisme violent ne peuvent se développer que lorsqu’ils trouvent un terrain fertile soit du fait du laxisme coupable des responsables religieux au niveau central que local. Partout où ces fléaux ont prospéré, ils ont bénéficié de la complicité des membres de la communauté d’accueil soit par naïveté, l’appât du gain facile mais surtout les frustrations de toutes sortes. C’est pourquoi, il faut nécessairement se départir de la discrimination sur toutes ses formes car un individu ou un groupe d’individus qui perd le sentiment d’appartenir à la communauté nationale sera prêt à prêter flanc à toute personnes qui ambitionne de détruire le territoire sur lequel il se sent exclus. En agissant ainsi, il a le sentiment de s’être venger des personnes qui le marginalisent, fussent ses concitoyens ».

*Propos d’un responsable d’une ligue islamique préfectorale*

L’approche utilisée dès la conception du projet a été de renforcer les capacités de l’État en matière d’encadrement des principaux vecteurs de la radicalisation que sont les foyers et autres centres coraniques, les écoles franco-arabes et les mosquées à travers l’élaboration des textes réglementaires de création et de fonctionnement des mosquées et des foyers coraniques; le ciblage, sensibilisation et outillage des deux principaux acteurs de la radicalisation en Guinée que sont les imams et les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques. L’approche a consisté aussi à identifier et à assurer la réinsertion professionnelle des jeunes migrants retournés, susceptibles d’avoir croisé le chemin de djihadistes lors de leur parcours migratoire. En termes de ciblage des bénéficiaires, le projet est en adéquation avec la préoccupation d’atteindre l’objectif général de réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent.

Certains imams suggèrent que le projet cible plutôt les guinéens qui ont étudié dans les pays arabes et qui sont actuellement au chômage que les migrants retournés, plutôt victimes des Djihadistes. Pour eux, ce sont des personnes susceptibles de se radicaliser et de devenir violents s’ils ne trouvent pas un emploi. Ces personnes sont plus dangereuses que les migrants retournés qui ont croisé des djihadistes sur le chemin de la migration ; et ce sont ces personnes qui créent un peu partout des foyers coraniques ou s’impliquent dans la construction de mosquées hors contrôle du Secrétariat Général des Affaires Religieuses.

Il faut noter que des activités essentielles permettant de produire les résultats escomptés ont été omises par les concepteurs du projet. Pour les écoles franco-arabes par exemples, la révision/élaboration des programmes des écoles franco-arabe devrait être complétée par la production d’un arrêté du MENA mettant en application ces nouveaux programmes et l’élaboration de manuels pour ne citer que ces actions. On ne voit pas non plus d’activités liées au contrôle par l’État des enseignements dispensés. La révision des textes réglementaires des foyers coraniques et des mosquées par exemple n’est pas non plus suffisante à opérer des changements véritables dans le comportement des imams et des maîtres des foyers coraniques si un travail de suivi et de contrôle n’est pas fait pour accompagner la mise en œuvre effective des textes.

### Dans quelle mesure l’appui du projet est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec les priorités spécifiques à la consolidation de la paix et à la promotion des jeunes et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans le PNDES 2016-2020 et dans l’UNDAF 2018-2022 et aux objectifs de développement durable ? Est-ce que les interventions prévues contribuent adéquatement à l’atteinte des résultats attendus du projet ?

Les visites de terrain effectuées sur les sites du projet et les échanges avec certains bénéficiaires (imams et gestionnaires des foyers coraniques et des écoles franco-arabes, et surtout les échanges avec les jeunes bénéficiaires du volet insertion professionnelle ont révélé que les appuis du projet restent adaptés aux besoins des bénéficiaires. Cependant, certains gestionnaires de foyers coraniques ont exprimé des réserves sur la nature et la répartition des appuis reçus (Encadré 2) et se plaignent de n’avoir pas été consultés sur leurs besoins d’appui. Des foyers sans internat ont par exemple reçu des appuis en lits, matelas, moustiquaires et même du riz dont ils n’avaient pas besoin, alors que leurs besoins d’accès à des sources d’eau et d’éclairage n’ont pas pu être exprimés ou satisfaits.

**Encadré 2.**

« Le PREV nous a effectivement soutenu en nous octroyant des équipements notamment des matelas et même les chaises sur lesquelles vous êtes assis, c’est un don du projet. En tout nous avons reçu 3 chaises qui sont toutes utilisées au sein de notre foyer coranique et les matelas, nous les avons répartis conformément à la consigne reçue de la part des autorités religieuses régionales. Chacun des encadreurs ici présents a reçu un matelas et d’autres choses. Vous savez notre foyer n’est pas un lieu d’hébergement. Tous nos apprenants viennent d’ailleurs pour s’instruire ici trois fois par semaine entre huit heure et 16h ».

*Propos d’un responsable d’un foyer coranique bénéficiaire des kits*

L’analyse comparée (Tableau 1) entre les Priorités du Fonds de Consolidation de la Paix, les Objectifs de Développement Durables (ODD), les objectifs du Programme National de Développement Économique et Social (PNDES), les effets du Cadre des Nations Unies pour l’Aide au Développement (UNDAF), et l’effet du projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque du pays (PREV) a montré que :

* L’approche du projet PREV qui consiste à renforcer les capacités de l’État en matière d’encadrement des principaux vecteurs de la radicalisation que sont les foyers et autres centres coraniques, les écoles franco-arabes et les mosquées à travers l’élaboration des textes réglementaires de création et de fonctionnement des mosquées et des foyers coraniques; le ciblage, sensibilisation et outillage des deux principaux acteurs de la radicalisation en Guinée que sont les imams et les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques afin de réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent, est en parfaite cohérence avec le domaine de priorité N° 4 du Fonds du Secrétaire Général de l’ONU pour la Consolidation de la Paix « (Re) mettre en place les services essentiels et les capacités humaines et techniques correspondants à travers le renforcement de la capacité nationale essentielle de l’État, le prolongement de l’autorité de l’État/Administration locale, et la Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats des Comités mixtes de pilotage et du PBF) ».
* L’approche du projet reste également en cohérence avec le résultat stratégie 1 du PNDES, « L’État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés », auquel le projet contribue. Le projet est également en cohérence parfaite avec l’effet 1 duPNUAD Guinée 2018-2022, « D’ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l’état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l’Homme ». Le projet reste ainsi une contribution de l’UNFPA agence lead, de l’OIM et de l’UNESCO à la réalisation de l’effet 1 du PNUAD.
* Le projet dans son résultat attendu, contribue à l’objectif 16 « Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes » des Objectifs de Développement Durable (ODD).

L’approche du projet PREV est ainsi pertinente par rapport aux priorités et politiques des parties prenantes que sont l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO et le Gouvernement guinéen.

### Dans quelle mesure les communautés et les services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet (choix des sujets, thèmes, ciblages, etc.) ?

Des discussions avec les responsables du projet au niveau des ministères partenaires de mise en œuvre du PREV, il apparaît que l’idée du projet est l’émanation du SNU à travers ses 3 agences que sont l’UNFPA, l’OIM et l’UNESCO. Dans une large mesure, la conception même du projet a été l’œuvre de ces trois agences qui n’auraient véritablement associé les partenaires gouvernementaux qu’au moment de la mise en œuvre des activités du projet. Ces derniers ont dû s’accommoder en essayant de faire au mieux qu’ils peuvent pour s’approprier le projet dans un premier temps et ensuite se mobiliser pour jouer pleinement le rôle qui leur a été dévolu dans la mise en œuvre du projet. Cela n’a pas été le cas de certaines ONG qui ont affirmé avoir été associées à la conception du projet et y ont apporté une contribution significative dans l’optique d’être reconnues comme étant des partenaires à part entière au moment de la mise en œuvre. Ce qui ne fut pas le cas car ces ONG ont dû répondre à un appel d’offre ouvert avant d’être recrutées comme prestataires de service pour exécuter certaines tâches qui leur ont été confiées.

Le choix des sujets, thèmes, ciblages, etc., a été fait au moment de la formulation du projet mais des réajustements ont été faits à l’occasion des différentes rencontres entre partenaires et notamment au cours des réunions des Comités de pilotages qui ont recommandé la reformulation de certains résultats, l’ajout ou le retrait de certaines activités. D’autres réajustements ont été faits sur les cibles du volet insertion socioprofessionnelle du projet à la suite de la recherche-action réalisée par le l’ONG CADES sous la direction de l’OIM. Ces changements ont eu un impact sur la qualité et la réalisation des résultats.

La mise en œuvre du projet dans ses différents volets a été coordonnée par les points focaux des deux ministères de tutelle, le Secrétariat Général des Affaires Religieuses pour les questions de réglementation des mosquées et foyers coraniques et le Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation pour le volet élaboration de nouveaux programmes pour les écoles franco-arabes.

De nombreux imams et responsables préfectoraux ou régionaux des affaires religieuses ont été impliqués dans la réflexion en vue de la révision/élaboration des documents réglementaires des mosquées et des foyers coraniques. Ils ont également été impliqués dans la sensibilisation à travers la diffusion de sermons et de prêches au niveau des mosquées. De même, la révision des programmes des écoles franco-arabes et l’élaboration de nouveaux programmes débarrassés de tous les contenus de tendance islamiste ont mobilisé de nombreux enseignants sous la direction de l’INRAP et ce, grâce à l’implication des inspections de l’éducation. Les programmes ont été mis à essai dans une quinzaine d’écoles franco-arabes.

L’exécution de la sous-composante insertion socioprofessionnelle y compris la formation et l’accompagnement des jeunes a été confiée à l’ONG CADES spécialisée dans ce domaine sous forme de contrat. CADES a également géré la mise en place des Comités d’Alerte Précoce (CAP).

### Est-ce que le projet PREV est basé sur une théorie du changement valide et qui inclue des hypothèses initiales appropriées et sur un contexte qui prenne en compte les apprentissages émergents ?

Le document de projet introduit la théorie de changement dans sa présentation et propose deux niveaux d’hypothèses : trois hypothèses générales et des hypothèses spécifiques à chaque résultat. Cette théorie du changement devait préciser les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir des changements dans le niveau de risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque du pays. La théorie du changement proposée comporte une faiblesse, celle d’être formulée à deux niveaux ; au niveau général et aux niveaux spécifiques de chaque résultat alors que PBSO encourage plutôt la formulation d’une théorie de changement unique pour l’ensemble du projet plutôt qu’une théorie de changement spécifique à chaque résultat.

Cependant, la théorie de changement proposée démontre clairement la relation de cause à effet entre les interventions du projet et l’effet escompté en termes de consolidation de la paix, ici la réduction des risques de radicalisation et de l’extrémisme violent.

Ainsi, le projet est bien basé sur une théorie de changement valide, comportant des hypothèses initiales appropriées, et qui prend en compte les expériences vécues ailleurs.

### De manière dynamique, comment le projet a-t-il su s’adapter à l’évolution du contexte et des besoins des populations cibles (les communautés, les jeunes et adolescents des zones à risque, les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du projet ?

La mise en œuvre du projet a connu beaucoup de retard et l’équipe de mise en œuvre s’est attelée surtout à travailler à la mise en œuvre des activités planifiées au départ. Cependant, même si le projet était fait au départ pour les migrants retournés, l’apparition de besoins de prise en charge des migrants potentiels a amenés les responsables du projet à s’adapter à cette nouvelle donne après la finalisation de la recherche-action. Ceci montre bien que le projet a pu s’adapter d’une certaine façon à la nouvelle donne au moins pour ce volet de réinsertion socioprofessionnelle des jeunes.

**Tableau 1 :** Analyse comparée entre les Priorités du Fonds de Consolidation de la Paix, ODD, les objectifs du PNDES, les effets UNDAF, et l’effet du projet PREV

| **Priorités du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF)** | **Objectifs de Développement Durable** | **Objectifs Nationaux (PNDES)** | **Effets UNDAF** | **Effet du projet PREV** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Priorité 1 :** Répondre aux dangers imminents menaçant le processus de paix, appuyer la mise en œuvre des accords de paix et du dialogue politique |  |  |  |  |
| **Priorité 2 :** Développer et/ou renforcer les capacités nationales pour promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des conflits |  |  |  |  |
| **Priorité 3 :** Soutenir les efforts visant à relancer l’économie et générer des dividendes de paix immédiats pour l’ensemble de la population |  |  |  |  |
| **Priorité 4 :** (Re)mettre en place les services administratifs essentiels et les capacités humaines et techniques correspondants | **Objectifs 16 :** Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes | **Résultat stratégique 1 :** L’État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés | **Effet PNUAD 1 :** D’ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l’état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l’Homme | **Effet du projet PREV :** Les risques de radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée sont réduits |

## Efficience (QE3, QE3.1, QE3.2)

### Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats ?

Comme pour tout projet conjoint impliquant des agences du Système des Nations Unies, les activités du projet ont été exécutées par les structures existantes de chaque agence suivant les responsabilités individuelles par produit et les modalités de mise en œuvre directe. Chacune des trois agences du Système des Nations Unies (UNFPA, OIM et UNESCO) intervenant a reçu directement le montant du budget y afférant et a été ainsi responsable de la planification du volet dont elle est responsable, de l’établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités, en lien avec les autres parties prenantes du MENA, du SGAR, du MUNC, du MATD (structures du niveau central et décentralisées) et les ONG de mise en œuvre qui avaient d’ailleurs été impliquées dans la conception du projet et dont les rôles avaient été définis à cette occasion. Chaque agence a assuré le suivi et le contrôle de qualité pour ses partenaires d’exécution.

Il était prévu que chaque agence transfère les ressources à ses partenaires d’exécution sur la base de Lettre d’Accord (LOA) et/ou Mémorandum d’Entente (MOU) selon les cas.

Une unité de coordination du projet a été mise en place sous le leadership de l’UNFPA (agence lead) pour faciliter et coordonner la mise en œuvre des activités des trois agences impliquées. Cette unité de coordination est composée de : (i) un Coordonnateur ; (ii) un chargé de suivi et évaluation ; et, (iii) un chauffeur. L’équipe devait apporter un appui technique à l’ensemble des agences du SNU impliquées dans le projet et aux partenaires de mise en œuvre du projet, et assurer le suivi au quotidien, de la préparation des rapports d’avancement des activités et des rapports financiers ainsi que de la mise en œuvre globale du projet.

L’équipe de coordination devait s’assurer aussi que les rencontres du Comité de pilotage du projet se tiennent sur une base au moins trimestrielle. En concertation avec les autres agences des Nations Unies impliquées dans la mise en œuvre du projet, l’équipe de coordination devait s’assurer enfin qu’une communication fréquente avec le Secrétariat du PBF, de façon à ce que l’état d’avancement du projet, au plan substantif et financier, fasse l’objet de discussions avec le Secrétariat du PBF.

Comme prévu, chaque agences a reçu son financement PBF en une tranche et les montants de financement se présentent comme suit :

* UNFPA : 665.326 US$ ;
* UNESCO : 421.366 US$ ;
* OIM : 444.371 US$.

Soit un total de 1.531.063 US$ pour les trois agences du Système des Nations Unies.

Chaque agence a utilisé ses propres modalités de gestion des fonds tout en identifiant et engageant le partenaire de mise en œuvre des activités du projet dont elle a la charge. C’est dans ce cadre que l’OIM a engagé comme prestataire l’ONG CADES avec laquelle elle a l’habitude de travailler. Pour que cette ONG soit recrutée, elle a été néanmoins soumise à répondre à un appel d’offre concurrentiel. Toutefois, l’ONG CADES a regretté le fait d’avoir exécuté l’ensemble des tâches qui lui ont été confiées sans que cela ne soit fait sur la base d’un Mémorandum d’Entente (MOU) ou au moins d’une simple Lettre d’Accord (LOA). Dans le même ordre d’idée, l’UNESCO a contracté avec l’INRAP et l’UNFPA a directement travaillé avec le SGAR.

La structure de coordination a effectivement été mise en place au niveau de l’UNFPA mais quelques difficultés sont apparues au cours de la mise en œuvre des activités ; lenteur ou quelquefois absence de bonnes dispositions dans le partage des informations entre les agences, longs délais de décaissement des fonds pour financer des activités conjointes, et autres difficultés liées notamment à la coordination de l’équipe inter agences du projet et apporter l’appui nécessaire pour le suivi au quotidien et le reporting.

Le projet a connu aussi beaucoup de retard dans sa mise en œuvre, ce qui a justifié l’organisation les 1er et 2 Mars 2019 d’une retraite avec toutes les parties prenantes (agences du SNU et partie nationale) pour faire sa revue globale. Les conclusions de la retraite ont fait l’objet de débats lors du Comité de Pilotage du 27 Mars en présence des co-présidents, en l’occurrence le Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation et le Secrétariat Général des Affaires Religieuses qui, après avoir évoqué le retard accusé dans l’exécution du projet et les efforts des acteurs de mise en œuvre, ont demandé unanimement l’extension sans coûts additionnels de six (6) mois pour la période allant de Juillet à Décembre 2019.

### Dans quelle mesure les ressources financières, humaines (le personnel engagé dans le projet) et les biens pour la mise en œuvre du projet ont été : - suffisantes (en termes de quantité) ? – adéquates (en termes de qualité) ? - déployés à temps ?

*Le projet PREV dispose-t-il des ressources humaines appropriées pour mener à bien ses activités ?*

Comme nous l’avons indiqué plus haut, en termes de personnel, le projet a utilisé un Coordonnateur de projet, un chargé de suivi et évaluation et un chauffeur, tous recrutés localement et à temps plein. Enfin le projet a travaillé avec les points focaux des ONG de mise en œuvre (CADES et COJELPAID) qui ont mis à contribution leurs personnels détachés à cet effet et une expertise pour les accompagner.

En ce qui concerne CADES en particulier, l’ONG a conduit avec beaucoup de professionnalisme la recherche-action sur la radicalisation religieuse et l’extrémisme violent.

Le CADES a également assuré la formation de 210 jeunes vulnérables économiques à la radicalisation religieuse, sur la création et gestion d’Activités Génératrices de Revenus et leur accompagnement.

Les interviews avec les jeunes ont révélé que globalement ils sont satisfaits de la qualité des formations reçues de la part du CADES. Cependant, certains jeunes ont émis des réserves sur la qualité de l’accompagnement dans la mise en œuvre des activités (Encadré 3). En effet, selon les jeunes éleveurs de porcs de N’Zérékoré, un technicien venu de Conakry a fait construire pour eux quatre (4) loges de 1 m2 chacune pour permettre d’accueillir deux porcs femelles et un male. Ces loges construites (sans les consulter) n’étaient pas adéquates en raison de leur étroitesse et du fait qu’elles étaient tellement petites que le porc écrasait les petits dès qu’il mettait bas.

**Encadré 3.**

« Notre projet a eu du mal à se mettre en place car nous avons manqué d’un accompagnement adéquat depuis le jour où le financement a été versé sur notre compte. Il faut préciser que le montant reçu était largement en deçà de nos prévisions. Il a fallu faire avec les maigres moyens qui nous ont été accordés. Nous avons pu acheter trois porcs dont deux femelles. Le plus gros souci que nous avions eu au démarrage de notre activité est lié à la qualité de l’enclos qui a été réalisé par un soi-disant ingénieur qui nous a été parachuté de Conakry et qui est venu construire deux enclos tellement petit que toute la première mise-bas de nos porcs est morte car les petit ont été écrasés par leur mère qui ne disposait pas d’assez de place pour les allaiter convenablement. Pourtant, parmi nous il y avait un ingénieur qui a attiré l’attention de l’ingénieur du projet sur ce risque si évident. Ce dernier a fait fi de la remarque de notre associé et a préféré réaliser des économies sur l’achat du matériel de construction de l’enclos en question. Ce n’est que lorsqu’on a subi cette perte que nous sommes résolus à prendre les choses en main en construisant nous-mêmes de nouveaux enclos conformes aux normes en la matière. Depuis lors, nous avons enregistré une rentabilité de notre affaire et à ce jour nous comptabilisons en tout 11 porcs. Jusqu’ici nous ne savons pas pourquoi le montant de notre budget initial n’a pas été entièrement mis à notre disposition tandis qu’une promesse ferme nous a été faite dans ce sens. Entre nous et tenant compte du comportement du fameux ingénieur, nous avons conclu qu’une partie de l’argent qui nous était destiné a été détournée par à partir de Conakry. Nous savons bien que si détournement il y a, c’est forcément à partir de Conakry car les responsables du bureau local de l’OIM ont très peu été impliqués dans la mise en œuvre de ce projet. C’était très visible, ils ont été mis à l’écart ne serait-ce qu’au moment du choix des bénéficiaires que nous sommes. Nous nous sommes tous retrouvés par hasard dans ce projet grâce à un d’entre nous qui a eu la chance d’être contacté par une connaissance après que ce dernier ait été sollicité par nos formateurs qui étaient en quête de participants à leur formation. C’est ainsi que nous nous sommes appelés entre nous jusqu’à ce que le nombre requis pour la formation a été atteint et la formation a démarré dans l’après-midi. C’est le lieu de rendre hommage à cette équipe de formateurs qui a vraiment été à la hauteur de leur travail. Nous avons maitrisé les outils qu’ils ont été mis à notre disposition grâce à une méthodologie dont ils ont seuls le secret. ».

*Propos d’un des jeunes bénéficiaires de micro-projets*

Les jeunes se plaignent aussi de l’insuffisance des équipement et des fonds reçus pour la conduite de leurs activités. Ils estiment que leurs plans d’affaires n’ont été que faiblement financés et attendent toujours les reliquats de financement de la part de l’OIM. En exemple, les jeunes maraîchers de N’Zérékoré ont reçu 8.500.000 FG sur la base d’un devis initial de 25 millions. Ils ont également reçu une motopompe sur deux prévues, une brouette sur cinq prévues, un arrosoir sur dix prévus, et un pulvérisateur sur cinq initialement prévus. Les dix rouleaux de grillage, les râteaux, les bottes, les machettes et autres équipements n’ont pas été livrés. Pour tous les groupements de jeunes, le financement offert est très en deçà du financement demandé et les fonds ont été mis à disposition avec beaucoup de retard. Il avait été promis aux maraichers l’ouverture et l’aménagement d’un puits amélioré, ce qui n’a jamais été fait. Tout ce qui est dit pour N’Zérékoré vaut aussi pour les maraîchers de Kankan pour les jeunes exerçant le métier de taxi-moto.

Le CADES a enfin appuyé la mise en place et l’accompagnement des Comités d’Alerte Précoce dans les treize préfectures et au sein des communautés frontalières du pays.

Le projet PREV a également travaillé avec des prestataires individuels (consultants) notamment pour la réalisation d’une étude sur l’état des lieux des programmes d’enseignement dans les écoles franco-arabes et médersas[[1]](#footnote-2), étude réalisée en collaboration avec l’INRAP. Les résultats de cette étude sont venus conforter les appréhensions de l’INRAP sur les problèmes auxquels sont confrontées les écoles franco-arabes en Guinée et a permis d’affiner ce que faisait cette institution d’appui au système éducatif. Il apparait nécessaire que le rapport de cette étude d’une très bonne qualité soient vulgarisés et que ses recommandations soient mises en œuvre afin d’améliorer encore plus le fonctionnement des écoles franco-arabes.

Une enquête légère d’impact sur le renforcement des capacités de résilience des bénéficiaires directs du projet PREV a également été réalisée avec l’appui d’un consultant individuel[[2]](#footnote-3). Nous pensons qu’au début du projet, une étude aurait dû être menée pour mesurer le niveau de résilience à la radicalisation et à l’extrémisme violent des bénéficiaires potentiels du projet pour qu’à la fin, une nouvelle étude d’impact soit conduite pour mesurer l’impact du projet au moment de sa clôture.

Après lecture du rapport de cette enquête produit en Décembre 2019, c’est-à-dire à la fin du projet, nous sommes restés sur notre faim en ce qui concerne l’atteinte de ses objectifs. Nous nous sommes demandés même quel est le niveau d’implication de l’équipe de coordination du projet dans la conception des termes de référence de cette enquête et la supervision du consultant. En fait, nous ne voyons pas l’utilité des résultats présentés dans le rapport d’enquête, hormis l’annexe présentant la liste des membres groupements de jeunes appuyés par le projet.

*Les besoins en ressources du projet PREV sont-ils satisfaits, évalués périodiquement et efficacement mobilisés ?*

Le budget approuvé pour le projet était de 1.531.063 US$ répartis comme indiqué au paragraphe 5.3.1. Le projet a reçu l’intégralité du financement promis par le PBF dans la première tranche de décaissement et n’a pas véritablement connu de difficultés de financement.

Il faut noter cependant que certains bénéficiaires du projet se plaignent du non-respect des engagements de financement de leurs plans d’affaires et des de la lenteur avec laquelle les agences partenaires et notamment l’OIM pour l’accompagnement des activités génératrices des jeunes, mettent à disposition les fonds.

*Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ?*

Le projet PREV a été exécuté conformément à la programmation initiale de Janvier 2018 à Mars 2019. Il a été ensuite révisé avec changement de certaines activités, notamment suppression et/ou ajout d’autres. Certains résultats avaient même été révisés à la baisse pour les derniers mois du projet.

Sur le plan de l’exécution budgétaire, l’examen des allocations et des dépenses par catégorie de dépense relève que pour chacune des deux années et pour les trois agences (UNFPA, OIM et UNESCO), les dépenses réelles ont été pratiquement conformes aux dépenses prévues. Les difficultés résident au niveau des taux d’utilisation des fonds qui ont été très faibles pour la première année et même un peu faibles pour la deuxième année de mise en œuvre du projet (dépenses au moment de la clôture des comptes des agences) malgré son extension (voir Tableaux 2 et 3 ci-dessous). Ces taux sont passés de 28% en 2018 à 85% en 2019 pour l’UNFPA, de 38% à 54% pour l’OIM et de 21% à 74% pour l’UNESCO. Ces faibles taux d’utilisation des fonds à fin 2019 s’expliquent en partie par le retard de la réalisation de cette évaluation (cas de l’UNFPA), de services contractuels financés avec retard pour l’OIM et de frais de déplacement pour des supervisions non décaissés pour l’OIM et l’UNESCO. Le Tableau 4 présente les fonds mis à la disposition des trois agences ont été utilisés à 100%.

**Tableau 2 :** Dépenses de la première année de mise en œuvre (Année 2018)

| **CATEGORIES** | **UNFPA** | | **OIM** | | **UNESCO** | | **BUDGET TOTAL** | **dépenses totales** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Budget** | **Dépenses** | **Budget** | **Dépenses** | **Budget** | **Dépenses** |  |  |
| 1. Personnel et autres employés | 63 000 | 10 032,54 | 54 000,00 | 37 742,32 | 54 000,00 | 21 665,10 | 171 000 | 69 439,96 |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 170 000 | 20677,63 | 5 000,00 | 3 211,81 | 5 000,00 |  | 180 000 | 23 889,44 |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | 24 300,00 | 14 094,00 | 11 300,00 | 8 264,01 | 11 300 | 4 663,60 | 46 900 | 27 021,61 |
| 4. Services contractuels | 277 000,00 | 118 633,36 | 255 000,00 | 86 500,00 | 283 500,00 | 46 826,46 | 815 500 | 251 959,82 |
| 5. Frais de déplacement | 61 500 | 16093,90 | 80 000,00 | 11 731,00 | 30 000 | 4 376,28 | 171 500 | 32 201,18 |
| 6. Transferts et subventions aux homologues |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 26 000 | 8 381 | 10 000,00 | 8 521,00 | 10 000,00 | 7 000 | 46 000 | 23 902,00 |
| **Sous-total** | **621 800,00** | **187 912,43** | **415 300,00** | **155 970,14** | **393 800,00** | **84 531,44** | **1 430 900** | **428 414,01** |
| 8. Coûts indirects\* | 43526,00 | 29221,23 | 29 071,00 | 11 176,67 | 27 566 | 2 023 | 100 163,00 | 42 420,90 |
| **TOTAL** | **665 326,00** | **187 912,43** | **444 371,00** | **167 146,81** | **421 366,00** | **86 554,44** | **1 531 063,00** | **470 834,91** |

**Tableau 3 :** Dépenses de la deuxième année de mise en œuvre (Année 2019) donnée au 15 Novembre 2019

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CATEGORIES** | **UNFPA** | | **OIM** | | **UNESCO** | | **TOTAL** | |
| **Budget** | **Dépenses** | **Budget** | **Dépenses** | **Budget** | **Dépenses** | **Budget** | **Dépenses** |
| 1. Personnel et autres employés | - | - | 54 000,00 | 41 930,32 | 54 000,00 | - | 108 000,00 | 41 930,32 |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 170 000,00 | 158 721,00 | 5 000,00 | 3 211,83 | 5 000,00 | - | 180 000,00 | 161 932,83 |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | 24 300,00 | 24 094,00 | 11 300,00 | 8 264,10 | 11 300,00 | 4 633,60 | 46 900,00 | 36 991,70 |
| 4. Services contractuels | 340 000,00 | 253 681,55 | 255 000,00 | 110 929,50 | 283 500,00 | 264 773,00 | 878 500,00 | 629 384,05 |
| 5. Frais de déplacement | 61 500,00 | 60 982,07 | 80 000,00 | 36 901,20 | 30 000,00 | 15 884,00 | 171 500,00 | 113 767,27 |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | - |  | - | - |  | - | - |  |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 26 000,00 | 26 000,00 | 10 000,00 | 8 521,00 | 10 000,00 | 7 000,00 | 46 000,00 | 41 521,00 |
| **Sous-total** | **621 800,00** | **523 478,62** | **415 300,00** | **209 757,95** | **393 800,00** | **292 290,60** | 1 430 900,00 | 1 025 527,17 |
| 8. Coûts indirects\* | 43 526,00 | 43 526,00 | 29 071,00 | 29 071,00 | 27 566,00 | 18 867,15 | 100 163,00 | 91 464,15 |
| **TOTAL** | **665 326,00** | **567 004,62** | **444 371,00** | **238 828,95** | **421 366,00** | **311 157,75** | **1 531 063,00** | **1 116 991,32** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Tableau 4 :** Project: PBF/IRF-224: Prévention de la radicalisation-Exécution financière finale | | | | | | | |
| **Organization** | **Proj. Reference** | **Approved budget** | **Net Funded Amount** | **Transfers** | **Refunds** | **Expenditure** | **Delivery rate** |
| UNESCO | 235GUI3004 | 421366 | 421366 | 421366 | 0 | 421366 | 100,00% |
| IOM | PE.0003 | 444371 | 444371 | 444371 | 0 | 444371 | 100,00% |
| UNFPA | UJA63 | 665326 | 665326 | 665326 | 0 | 665326 | 100,00% |
| **Total** | | **1531063** | **1531063** | **1531063** | **0** | **1531063** | **100,00%** |

### Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d’accompagnement en interne ont-ils été réalisés tel que prévu dans le document de projet ?

*Le système de Suivi et Évaluation était-il approprié et bien géré ?*

Les échanges avec le Secrétariat du PBF indiquent un processus de responsabilisation rigoureux au sein de l’équipe, avec des commentaires sur les rapports fournis par les différentes parties prenantes internes. Les entretiens ont permis de savoir que le Secrétariat du PBF participait activement au projet et que des contacts étaient maintenus avec les trois agences d’exécution.

* Le Comité de Pilotage assure le suivi de l’ensemble des actions de consolidation de la paix en Guinée, dont justement ce projet. Il a été le lieu où la coordination entre le l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, et le PBF, et dans une moindre mesure avec le gouvernement (SGAR, MENA, MJ, MSPC, MUNC, MASPF), et les ONG (CJELPAID et CADES) avait lieu et les problèmes résolus. La gestion et le suivi stratégique de la mise en œuvre du projet ont été assurés par ce Comité de pilotage du projet. Le Comité de Pilotage s’est réuni deux fois (le 24 Avril 2018 et le 27 Mars 2019) sur la période en raison des agitations politiques et sociales à répétitions (élections communales de février 2018, installation des conseillers communaux, grève des enseignants,…). Il a pour mandat d’apprécier l’état d’avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux ; ce qu’a fait le Comité de pilotage comme l’attestent notamment les recommandations contenues dans les PV de réunions et faites lors du premier Comité de Pilotage d’associer les médias à la diffusion des activités de sensibilisation et conférences sur la thématique du projet et d’élaboration des stratégies pour la mobilisation de ressources additionnelles, et la recommandation d’extension du projet de six mois sans coûts additionnels faite lors du deuxième Comité de pilotage.
* Le projet a bénéficié de la mise en place d’un Comité technique de suivi composé de l’équipe de coordination du projet à l’UNFPA, des chefs de projet au niveau des deux autres agences et des points focaux des ministères techniques. Les missions de supervision des activités et le fonctionnement effectif du comité technique de suivi ont permis de mettre en exergue les défis majeurs du projet à savoir son caractère sensible et la diversité des acteurs qui sont impliqués dans sa mise en œuvre et surtout les crises politiques à répétitions (les élections communales de février 2018, l’installation des conseillers communaux, la grève des enseignants…). Pour relever ces défis, l'équipe du projet a privilégié l'implication de la partie nationale (le SGAR et ses services déconcentrés, les directions préfectorales de l'éducation, la société civile et les médias) dans la mise en œuvre des activités planifiées. Cette approche a facilité la mise en œuvre inclusive des activités majeures de ce projet notamment: la production des messages appropriés, la formation des animateurs sur l'utilisation des messages appropriés, les sensibilisations communautaires, l'identification et la mise en place des comités d'alerte précoce, la recherche action, etc.
* Enfin, le projet n’a pas bénéficié d’un plan de suivi et évaluation digne de ce nom avec une liste d’indicateurs et des activités de suivi et évaluation. Ainsi, hormis quelques-uns des indicateurs de produits, les autres indicateurs d’effet et d’impact n’ont pas pu être renseignés pour pouvoir confirmer l’ensemble des hypothèses de la théorie du changement. En fait, les activités de collecte pour ces indicateurs n’ont été ni programmées, ni budgétisées dans les plans de travail annuels.

Nous estimons d’ailleurs que le projet devrait mettre en place des mécanismes de suivi du phénomène de la radicalisation et de l’extrémisme violent non seulement dans les treize préfectures cibles mais aussi dans l’ensemble du pays.

*Les délais réels de mise en œuvre des plans de travail ont-ils été respectés ?*

Officiellement démarré en Janvier 2018, le projet a enregistré beaucoup de retard de mise en œuvre. Il a été finalement révisé en Mars 2019 avec changement de certaines activités et extension sans coûts additionnels de six mois de la durée de mise en œuvre. C’est dire que dès le départ, les délais de mise en œuvre du projet n’ont pas été respectés.

Nous avons examiné les rapports semestriels et annuels transmis au donateur PBF. Il apparait que globalement et à quelques exceptions près, les délais de mise en œuvre des plans de travail annuels n’ont pas été respectés.

Des retards importants ont été observés dans la révision/élaboration des programmes des écoles franco-arabes, dans l’élaboration de la règlementation des mosquées et des foyers coraniques et dans l’organisation des formations des jeunes.

A ce jour les textes règlementaires des mosquées et des foyers coraniques n’ont toujours pas été diffusés au niveau du terrain, ni appliqués au niveau de ces institutions religieuses. De même, les nouveaux programmes des écoles franco-arabes, même s’ils ont déjà été testés dans 15 écoles expérimentales, n’ont pas encore été validés par un arrêté ministériel afin d’être utilisés au niveau des écoles.

Enfin, le financement des plans d’affaires des jeunes sont arrivés avec beaucoup de retard et tous attendent aujourd’hui des financements complémentaires.

## Efficacité (QE4, QE4.1, QE4.2)

### Est-ce-que le projet PREV a atteint ses objectifs ?

Nous devons préciser tout d’abord que la solidité des données de suivi collectées, qui permettent d’évaluer l’efficacité, dépend en partie de la qualité des indicateurs proposés dans le document de projet et dans le plan de suivi et évaluation. Des indicateurs SMART peuvent aider à évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs, lesquels objectifs devant aussi être mesurables si l’on veut disposer d’indicateurs SMART. Les activités de suivi doivent également figurer dans les plans de travail du projet. Dans le cas du projet PREV, nous avons constaté en analysant les indicateurs que les données de base n’existaient pas pour tous les indicateurs. Par ailleurs des mécanismes adéquats n’ont pas été proposés pour mesurer les indicateurs qui n’étaient d’ailleurs pas tous pertinents, atteignables et mesurables (Tableau 2).

Dans l’ensemble il n’a pas été possible de mesurer tous les indicateurs proposés pour le projet et les quelques indicateurs mesurés révèlent que le projet PREV n’a pas atteint ses objectifs. Seulement trois produits prévus ont été réalisés. Les autres produits n’ont pas été mesurés et on ne sait donc pas s’ils ont été réalisés. De manière plus détaillée, en matière de produits/extrants il était prévu que :

*Produit 1.1 : Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes soient révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés.*

La révision des programmes d'enseignement islamique des écoles franco-arabes et la traduction de certaines disciplines (géographie, histoire, éducation civique, etc.) du français à l’arabe des écoles franco-arabes pour l’élémentaire est achevée et mise à essaie dans 15 écoles pilotes franco-arabes de Conakry par l’INRAP. Les programmes du secondaire pour les collèges et les lycées sont également révisés. Le répertoire des écoles franco-arabes est actualisé et disponible. Les guides pédagogiques sont élaborés pour aider les enseignants à utiliser les programmes. Les contenus des nouveaux programmes révisés sont débarrassés de tout enseignement radical et extrémiste. L'ensemble des programmes révisés sont en cours d'édition. Cependant, le constat est que les programmes révisés ne sont pas encore arrivés, ni utilisés par les différentes écoles franco-arabes sur le terrain. Les programmes actuellement utilisés sont ceux produits par l’INRAP en 2002, longtemps avant le lancement du projet PREV (Janvier 2018).

*Produit 1.2 : Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées.*

Le répertoire des foyers coraniques est disponible. Ce qui permet au SGAR d’avoir un regard sur le fonctionnement des foyers coraniques en contrôlant le contenu des apprentissages qui échappaient autrefois au contrôle de l’État.

Les textes règlementaires portant organisation, attribution et fonctionnement des foyers coraniques en République de Guinée sont élaborés et validés de façon participative et inclusive. Les autorités religieuses au niveau national et déconcentré ont apprécié l’élaboration de ces textes qui va désormais permettre à l’État de lutter contre la création et la gestion anarchique des foyers coraniques.

Cependant, le constat est que ces textes de règlementation élaborés lors de la Conférence Islamique Nationale n’ont pas encore fait l’objet de diffusion dans les foyers coraniques en général. Tous les foyers continuent à fonctionner « comme d’habitude ».

*Produit 2.1 : La réglementation relative au fonctionnement des lieux de culte est élaborée, validée et le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre assurée.*

Comme pour les foyers coraniques, le répertoire des lieux de culte musulman est disponible. Ce qui permet au SGAR d’avoir un regard sur le fonctionnement des mosquées en contrôlant le contenu des sermons et des prêches qui échappaient autrefois au contrôle de l’État.

Le constat pour ce produit est que de nombreux Imams et responsables religieux ont participé à l’élaboration des textes réglementaires des lieux de culte musulman lors des différents ateliers y compris lors de la Conférence Islamique Nationale. Cependant, les prêches et sermons suivent encore la logique d’avant la nouvelle réglementation. Quant à la restructuration des Conseils de Mosquées, la mise en place d’un Collège des imams et d’un Comité de gestion des mosquées devient progressivement une réalité, particulièrement à Labé, même si le nombre de membres du collège des imams tel que préconisé n’est pas toujours respecté.

*Produit 2.2 : Des mécanismes communautaires d’alerte précoce, favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières.*

Dix Huit (18) comités d'alerte précoce (CAP) composés de 15 membres chacun sont mis en place dans les localités frontalières et celles à risque de radicalisation. Ils ont été formés sur les techniques de collecte, d’analyse et de remontée d’informations liées aux manifestations physiques des comportements radicaux et extrémistes. Des moyens de communications ont été mis à leur disposition pour faciliter l’accomplissement de leur mission dans leurs communautés respectives. Depuis leur mise en place, ces comités ont contribué d’une certaine façon à la remontée des informations autour des tensions liées à construction et la gestion des lieux de culte dans différentes localités. Certains membres des CAP se plaignent cependant du manque de réactivité de Conakry lorsqu’ils remontent des informations ou qu’ils formulent d’autres demandes adressées au niveau central (Encadré 4).

**Encadré 4.**

« Vous savez, notre région est très vaste. Notre comité d’alerte précoce a des membres qui vivent dans des villages situés à la frontière du Mali. Ces derniers ont du mal à participer à nos rencontres mais ils font de leur mieux pour nous informer des cas de conflits qui ont cours dans leurs localités respectives. Malheureusement certains parmi nous ont perdu les téléphones qui nous ont été donnés par le projet y compris la puce qu’ils contiennent. Malgré les multiples interpellations, aucun des responsables du projet présent à Conakry ne s’est impliqué pour que nous puissions réactiver les puces perdues. Une fois n’est pas coutume, depuis notre installation, nous n’avons pas de répondant au niveau des responsables du projet qui sont basés à Conakry. Lorsqu’on les appelle, ils ne décrochent presque jamais. Lorsqu’ils décrochent, c’est pour nous promettre de rappeler plus tard. Ce qu’ils ne font pas évidemment. Nous avons fini par comprendre que le projet a pris fin le jour où nous avions reçu notre dernière dotation en crédit, il y a de cela plusieurs mois. Nous avons ainsi conclu que nous n’avons plus de raison de poursuivre le travail pour lequel notre comité d’alerte précoce a été mis en place ».

*Propos d’un responsable d’un membre de Comité d’alerte précoce*

Il est à regretter aussi que le mandat des CAP n’ait pas été clairement défini ou ne soit pas bien compris par ses membres (ils gèrent tous les types de conflits au sein de leurs communautés) et leur fonctionnalité a été fortement affectée par le manque de suivi et l’insuffisance de la communication avec l’équipe de supervision du projet au niveau central. C’est du moins le constat fait sur le terrain à Kankan et à Siguiri.

*Produit 3.1 : Le phénomène de radicalisation et les populations à risque sont mieux appréhendés*

Ce produit a été effectivement réalisé. En effet, l’enquête de perception a été réalisée et le rapport validé et disséminé. Cette étude légère a révélé les déterminants structurels notamment le niveau d’étude, la pauvreté, la marginalisation économique et l’influence psychosociologique qui sont à la base du phénomène de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les communautés à risques ciblées par le projet. Le parcours migratoire a été aussi identifié comme déterminant qui influence les migrants ayant côtoyés les réseaux djihadistes sur leurs parcours. De même, le rapport de la recherche-action sur la radicalisation religieuse et l’extrémisme violent est disponible et vulgarisé. Cette recherche-action s’est focalisée spécifiquement sur l’analyse des processus de radicalisation religieuse et de violences extrémistes au sein des entités identifiées comme vectrices de radicalisation tout en intégrant de manière transversale les profils de vulnérabilité des jeunes ; ainsi que leurs besoins, les stratégies, actions et moyens de prévention du phénomène en Guinée. Il nous semble que cette recherche-action aurait pu définir et calculer une mesure de la vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des jeunes, mesure qui aurait servi d’indicateur de base à évaluer à la fin du projet.

*Produit 3.2 : Les capacités d’insertion socioprofessionnelles des cibles identifiées au cours de la recherche-action sont renforcées.*

Deux Cent Dix (210) jeunes vulnérables dont 33 jeunes filles ont bénéficié d’une formation sur l’esprit associatif et la création des entreprises de type associatif ou Groupement d’Intérêt Économique (GIE),  le montage de projet de création d’Activités Génératrices de Revenus (AGR) et le développement d’un mini-plan d’affaire, et sur la gestion d’une entreprise AGR pour favoriser la maîtrise par les bénéficiaires.

Il est difficile de dire que les jeunes bénéficiaires du renforcement des capacités d’insertion socioprofessionnelle soient exclusivement des jeunes identifiés par la recherche action ou répondant aux critères initiaux de « sortants des écoles franco-arabes ou des foyers coraniques, voire de migrants de retour ». Il apparaît plutôt que ces jeunes ont été choisis par les directions préfectorales de la jeunesse (cas de Kankan et Siguiri) ou par des personnalités connues comme des Chefs religieux (cas de N’Zérékoré) sur la base de critères spécifiques.

En termes de résultats, les jeunes bénéficiaires de la formation et de l’appui aux activités économiques confirment bien que leurs capacités ont été renforcées et qu’ils en tirent un bénéfice certain aussi bien dans la réalisation de leurs projets que dans la vie de tous les jours. Il y en a dont le revenu a sensiblement augmenté, notamment ceux qui exercent le métier de taxi-moto (à Kankan). Ceux qui pratiquent l’élevage de porcs à N’Zérékoré (activité qui nous parait difficile d’intégrer dans le cadre de la lutte contre la radicalisation islamiste) devraient également voir leurs revenus augmenter avec l’accroissement rapide du nombre de têtes de porcs qui est passé de 3 au départ à 13 aujourd’hui. Ceci n’est pas nécessairement le cas pour les maraîchers de Kankan et de N’Zérékoré qui ont enregistré beaucoup de difficultés liées à la production et à la commercialisation. Tous les groupements estiment qu’ils auraient fait mieux s’ils avaient reçu un appui plus conséquent, conforme à leurs plans d’affaires élaborés à l’issue des formations et mis à disposition à temps.

### Dans quelle mesure les interventions soutenues par le projet ont contribué (ou sont susceptibles de contribuer) à :

* **La réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque ;**
* **L’amélioration de l’encadrement et la règlementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulman ;**
* **L’appui des stratégies et plans à travers la génération des connaissances et la production des évidences relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent ;**
* **La prise en compte de l’égalité de genre dans l’élaboration du projet par les partenaires clés, y compris la société civile**

Sur la contribution des interventions du projet à des changements attendus, il est difficile de répondre par l’affirmative qu’il y a eu effectivement une réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque. En effet, il n’a pas été possible de mesurer ce niveau de risque ni au début, ni à la fin du projet. Cependant, des responsables du Secrétariat Général des Affaires Religieuses ont indiqué qu’une cartographie des mosquées et des foyers coraniques et une règlementation applicable aux mosquées et aux foyers coraniques existent aujourd’hui et constituent des textes nationaux validés. Et le simple fait d’être allé vers les mosquées et les foyers coraniques, le fait de réunir dans une même salle les responsables de ces institutions pour élaborer un texte de manière consensuelle constitue un premier pas vers la prévention de la radicalisation. En tous les cas, nous estimons que cela n’est pas suffisant pour confirmer qu’il y a une baisse des risques de radicalisation dans le pays.

En ce qui concerne l’amélioration de l’encadrement et la règlementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulman comme conséquence des interventions du projet, il faudra attendre la diffusion et l’application des différents textes et réaliser une évaluation pour pouvoir répondre à la question. Il y a cependant des raisons d’être optimiste quant à la possibilité de réalisation du résultat dans le futur.

Pour la génération de connaissances relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent, les Comités d’Alerte Précoce mis en place n’ont pas véritablement fonctionné en raison notamment du manque de clarté dans la définition de leurs tâches, la faible fonctionnalité du dispositif de remontée des informations et leur soutien et suivi insuffisants. Il apparait donc difficile de tirer des leçons sur l’utilité de ces structures dans la prévention de l’extrémisme violent.

En ce qui concerne enfin l’égalité de genre vue d’abord comme la représentation égale des hommes et des femmes, la prise en compte du genre était sans conteste une bonne déclaration d’intention au moment de l’élaboration du projet. Les visites de terrain ont montré qu’en ce qui concerne les Conseils de mosquées, leur mise en place tient compte du rôle des femmes mais l’aspect égalitaire ne peut être mis en avant sauf pour les Comités de gestion des mosquées. Au sein des Comités d’Alerte Précoce, les femmes sont également représentées mais pas de façon égalitaire avec les hommes. Enfin, les filles sont également présentes dans les listes des 210 jeunes bénéficiaires des formations et des appuis dans le cadre du volet insertion socioéconomique, mais là encore pas de façon égalitaire.

Nous avons examiné d’autres aspects de genre comme la représentation de différentes obédiences dans la pratique musulmane au sein des Conseils de mosquée. Il est apparu que même si dans certaines préfectures il y a des oppositions Tidjaniya-Wahabites, dans d’autres comme à Kankan où la tendance Tidjaniya domine, c’est un Imam d’obédience Wahabite qui est Secrétaire Préfectoral des Affaires Religieuses, ce qui montre une certaine tolérance entre les deux groupes religieux musulmans de Kankan.

De manière globale, le PREV peut être considéré comme étant un projet pilote avec des ambitions assez limitées tant en termes de densité de ses activités qu’en termes de couverture géographique et nombre de personnes qui ont bénéficié des activités du projet. A ce titre, force est de reconnaitre qu’en l’état, le PREV ne saurait apporter un changement décisif dans la réduction de risque de radicalisation et d’extrémisme violent.

### Dans quelle mesure les interventions appuyées par le projet ont contribué à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2021 ?

Dans leurs orientations stratégiques pour les années 2018-2021, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et l’Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes (ONU-Femmes), et les autres agences du SNU s’engagent à mieux travailler ensemble, en faisant preuve de davantage de cohérence et d’un plus grand esprit de collaboration. C’est dans ce cadre qu’a été élaboré le projet conjoint UNFPA, OIM et UNESCO avec comme but de prévenir la radicalisation et l’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée. Le projet répond ainsi à la préoccupation de l’UNFPA de travailler avec ses autres partenaires pour la réussite de la réforme des Nations Unies.

Le Plan Stratégique de l’UNFPA pour 2018-2021 a inscrit au centre de ses préoccupations « l’accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de reproduction ». Autour de cette priorité le Plan Stratégique a inscrit de façon plus détaillée : (i) l’élimination des décès maternels évitables ; (ii) l’élimination des besoins de planification familiale non satisfaits ; et, (iii) l’élimination de la violence basée sur le genre et de toutes les pratiques néfastes, y compris les mariages d’enfants.

Dans le cadre de son Plan Stratégique l’UNFPA travaille sur la base de principes, notamment : (i) la réduction des risques et des vulnérabilités et le renforcement de la résilience ; (ii) le renforcement de la coopération et de la complémentarité entre le développement, l’action humanitaire et le maintien de la paix.

Le projet de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent utilise le principe de renforcement de la coopération entre le développement, l’action humanitaire et le maintien de la paix dans le pays afin de réduire les risques de violences à caractère islamiste radical, et en particulier à caractère sexistes.

Dans son approche le PREV s’est orienté dès sa conception vers le renforcement des capacités de l’État en matière d’encadrement des principaux vecteurs de la radicalisation que sont les foyers et autres centres coraniques, les écoles franco-arabes et les mosquées à travers l’élaboration des textes réglementaires de création et de fonctionnement des mosquées et des foyers coraniques. Il s’est efforcé de cibler, sensibiliser et outiller les deux principaux acteurs de la radicalisation en Guinée que sont les imams et les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques.

Cette approche de prévention de l’extrémisme violent est de nature à contribuer à l’élimination à terme de la violence basée sur le genre et de toutes les pratiques néfastes, y compris les mariages d’enfants.

Comme on le voit, les interventions appuyées par le projet sont de nature à contribuer effectivement à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2021.

**Tableau 5 :** Indicateurs proposés dans le cadre de résultats du projet

| **N°** | **Indicateurs** | | **Base** | **Cible** | **Moyens de vérification** | **Réalisation** | **Observation** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **Impact :** Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée sont réduits | | | | | |
| 1 | Taux de vulnérabilité des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés | | ND | Faible = 1 | CAP (début et fin du projet) | ND |  |
| 2 | Taux de réduction observé du niveau de vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés | | 0 | 50% | CAP (fin du projet) | ND |  |
| 3 | Proportion des enseignants des écoles franco-arabes, des encadreurs des foyers coraniques et des imams impliqués dans la prévention de la radicalisation et l’extrémisme violent | | 0 | 100% | CAP (début et fin du projet) | ND |  |
| **Effets** | | | | | | | |
| **Effet 1 :** Les écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec le SGAR veille sur la pédagogie, assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés. | | | | | | | |
| 4 | Pourcentage d’écoles franco-arabes et de foyers coraniques délivrant des enseignements conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État | | ND | 100% | Répertoire des écoles franco-arabes mis à jour  Rapports de supervision | ND |  |
| **Effet 2 :** La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite | | | | | | | |
| 5 | Pourcentage de lieux de culte prêchant conformément à la réglementation en vigueur | | ND | 80% | Rapport des Ligues Islamiques  Rapport du SGAR | ND |  |
| **Effet 3 :** Des opportunités d’insertion socioéconomiques sont identifiées et certaines capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action | | | | | | | |
| 6 | Proportion de jeunes ciblés résilients à la radicalisation | | ND | 50% | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités  Enquête CAP | ND |  |
|  | Nombre de migrants retournés vulnérables à la radicalisation ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe et âge) | | 0 | 100 | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités | 0 |  |
| **Extrants(Produits)** | | | | | | | |
| **Produit 1.1 :** Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés | | | | | | | |
| 7 | Proportion de programmes révisés et adaptés au programme national d’éducation | | 0 | 100% | Programmes de formation  Rapports des ateliers | 50% |  |
| 8 | Pourcentage d’établissements disposant des programmes révisés et adaptés | | 0 | 80% | Rapports des ateliers  Répertoire des écoles franco-arabes mis à jour | ND |  |
| **Produit 1.2 :** Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées | | | | | | | |
| 9 | Nombre de foyers coraniques appuyés par le projet | | 0 | 15 | Répertoire des foyers coraniques mis à jour | 15 |  |
| 10 | Nombre de foyers coraniques appliquant correctement les règlements en vigueur | | 0 | 15 | Rapport de suivi et évaluation | 0 |  |
| **Produit 2.1 :** La règlementation relative au fonctionnement des lieux de culte est élaborée et validée | | | | | | | |
| 11 | Pourcentage de mosquées disposant des documents relatifs au fonctionnement des lieux de culte musulman | | 0 | 100% | Répertoire des mosquées mis à jour  Rapport de suivi des Ligues Islamiques | ND |  |
| 12 | Pourcentage de mosquées appliquant correctement les règlements par rapport aux mosquées disposant des documents de règlementation | | 0 | 80% | Rapports des Présidents des Ligues Islamiques  Contenu des prêches dans les mosquées  Rapport narratif de suivi | ND |  |
| **Produit 2.2 :** Des mécanismes communautaires d’alerte précoce, favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières | | | | | | | |
| 13 | Nombre de communautés disposant de mécanismes d’alerte précoce fonctionnels | | 0 | 14 | Rapports de mise en place des CAP  Liste des membres des CAP  PV des réunions  Rapports de suivi | ND |  |
| 14 | Nombre de villages frontaliers disposant de mécanismes d’alerte précoce fonctionnels | | 0 | xx | Rapports de mise en place des CAP  Liste des membres des CAP  PV des réunions  Rapports de suivi | 8 |  |
| 15 | Nombre de cas détectés à travers les mécanismes mis en place | | 0 | 20 | Rapports d’activités périodiques | 0 | Le CAP de N’Zérékoré parle d’au moins un cas |
| **Produit 3.1 :** Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés | | | | | | | |
| 16 | Rapport de recherche-action disponible et vulgarisé | | 0 | 1 | Rapport de suivi de la recherche-action | 1 |  |
| 17 | Pourcentage des recommandations mises en œuvre | | 0 | 100% | Rapport de suivi | 0 |  |
| **Produit 3.2 :** Les capacités d’insertion socio-professionnelle des cibles identifiées au cours de la recherche-action sont renforcées | | | | | | | |
| 18 | Nombre de jeunes vulnérables issus des foyers coraniques ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe) | | 0 | 200 | Liste des bénéficiaires  Rapport de supervision | 0 |  |
| 19 | Nombre de sites dont les capacités institutionnelles ont été renforcées par rapport aux sites identifiés | | 0 | 14 | Liste des bénéficiaires  Rapport d’activités périodique | 0 |  |
| 20 | Nombre de migrants retournés ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe et âge) | | 0 | 100 | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités | ??? |  |

## Durabilité, réplicabilité et mise à l’échelle

**Est-ce-que les résultats atteints par le projet sont durables ?**

Pour répondre à la question ci-dessus nous avons essayé de trouver des preuves de mesures et d'approches spécifiques adoptées dans le cadre du projet PREV pour contribuer à sa durabilité, à sa mise à l’échelle ou à sa reproductibilité.

### Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet ont systématiquement intégré le principe de durabilité (acquis et stratégies) ?

L'examen de la documentation du projet révèle que pendant sa conception il a été tenu compte de la préoccupation de durabilité. En effet, tous les ministères impliqués dans la gestion de la paix et de la cohésion sociale dans le pays (Secrétariat Général des Affaires Religieuses, Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation, Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l’Unité nationale et de la Citoyenneté), auraient été associés à la conception du projet, même si la plupart des ministères ne se sont pas impliqués au travail du projet, deux départements étant les véritables partenaires du projet, à savoir le Secrétariat Général des Affaires Religieuses et le Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation.

A ce jour les autorités des départements impliqués dans la mise en œuvre de ce projet ainsi que les cadres de leurs services déconcentrés se sont appropriés progressivement des acquis du projet. Cela s’est matérialisé par l’actualisation des répertoires des mosquées et des foyers coraniques et l’élaboration et la validation des textes réglementaires régissant leurs organisation et fonctionnement. Il faut noter que cela a été réalisé sous la responsabilité du Secrétariat Général des Affaires Religieuses (SGAR). Dans cette même optique, le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation a conduit la révision des programmes d’enseignement islamique des écoles franco-arabes. Également, ce processus d’appropriation des acquis du projet par la partie nationale a été renforcé par la mise en place d’un mécanisme de redevabilité des points focaux désignés par les ministères impliqués qui rendent compte régulièrement sur l’évolution du projet lors des différentes réunions de cabinet.

De leur côté, les jeunes bénéficiaires du volet insertion socioprofessionnelle ont affirmé être capables de poursuivre leurs activités indépendamment du financement du projet. Se basant sur les expériences acquises du projet, ils s’organisent d’ailleurs pour concevoir d’autres projets à soumettre à d’autres donateurs/partenaires au développement. Le fait qu’ils soient reconnus par les autorités, les communautés et plusieurs partenaires leur donne un capital de confiance qui leur permettra de mobiliser de nouveaux financements.

Tout ceci constitue un gage de durabilité, de réplicabilité et de mise à l’échelle du projet même si en ce qui concerne le volet Comités d’Alerte Précoce, beaucoup reste encore à faire pour assurer que ces structures puissent évoluer sans l’aide d’un financement extérieur.

### Y a-t-il eu un effet de dissémination/réplication ?

1. **D’autres acteurs se sont-ils inspirés de ce partenariat dans leurs relations avec les affaires religieuses ?**
2. **L’organisation de ces plaidoyers et sensibilisations a-t-elle suscité de la demande auprès des villages qui n’étaient pas directement ciblés et la réplication dans les villages qui ont accueilli les activités délocalisées ?**
3. **D’autres communautés ont elles exprimé le souhait d’établir le même type de partenariat avec les Agences des Nations Unies (UNFPA, OIM, UNESCO), les Départements ministériels (affaires religieuses et éducation), les ONG ?**

Il apparait difficile d’affirmer qu’il y a eu un effet dissémination/réplication des acquis et stratégies de ce projet. Nous ne disposons d’aucun témoignage indiquant qu’un quelconque acteur se soit inspiré de ce partenariat dans ses relations avec le SGAR, voire du ministère de l’éducation nationale et de l’alphabétisation.

De même aucun témoignage ne fait état d’une quelconque demande auprès de villages qui n’étaient pas directement ciblés ou la réplication dans les villages qui ont accueilli les activités délocalisées du projet. Enfin, les équipes de supervision du projet n’ont pas enregistré à ce jour de communautés souhaitant établir le même type de partenariat avec les Agences des Nations Unies (UNFPA, OIM, UNESCO), les départements ministériels (affaires religieuses et éducation) ou les ONG impliquées dans ce projet.

## Valeur ajoutée

### Est-ce-que le projet a apporté une valeur ajoutée au niveau du pays en complément des efforts déjà en cours ?

La réponse à cette question est affirmative. En effet, dans les différents domaines relevant de son mandat les parties prenantes nationales se sont exprimées de manière très claires pour confirmer l’apport du projet.

### Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ?

En ce qui concerne le renforcement des capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes, des réalisations significatives du projet viennent renforcer les efforts déjà en cours au niveau du système éducatif guinéen. Il s’agit notamment de la révision des programmes d'enseignement islamique des écoles franco-arabes et la traduction de certaines disciplines (géographie, histoire, éducation civique, etc.) du français à l’arabe, la révision effective des programmes du secondaire pour les collèges et les lycées, l’actualisation du répertoire des écoles franco-arabes et l’élaboration des guides pédagogiques. Il s’agit aussi de la révision effective des nouveaux programmes avec extirpation de tout contenu radical et extrémiste. Toutes ces réalisations constituent bien des acquis majeurs qui viennent s’ajouter à l’existant au niveau du système éducatif guinéen. L'édition de l’ensemble des programmes révisés permettra de mettre à la disposition des autorités de l’éducation des outils majeurs pour la gestion du système.

En ce qui concerne le renforcement des capacités de l’État à assurer une meilleure règlementation et surveillance du fonctionnement des lieux de culte musulman grâce à la collaboration entre le Secrétariat des Affaires Religieuses, les communautés et les services de sécurité, comme indiqué dans le paragraphe 5.3.2, une cartographie des mosquées et des foyers coraniques des zones ciblées par le projet et une règlementation applicable aux mosquées et aux foyers coraniques existent aujourd’hui et constituent des textes nationaux validés et applicables à tout le pays. Il ne reste plus au SGAR qu’à élargir la cartographie à l’ensemble du pays et à diffuser et appliquer les textes sur le terrain.

En ce qui concerne enfin les aspirations et les attentes d’insertion socioéconomique des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés et des perspectives d’avenir pour la jeunesse en général, les formations et l’accompagnement des jeunes réalisées sur le terrain grâce à l’appui du projet apportent un plus aux efforts de l’État pour garantir à la tous les jeunes guinéens un emploi et une source de revenu ; pourvu que l’initiative soit étendue à l’ensemble du pays.

### Quels sont les avantages comparatifs du projet, particulièrement vis-à-vis des autres agences des Nations Unies en Guinée et prenant en considération les programmes conjoints et l’approche pour l’initiative « Delivering as One » dont la Note Conceptuelle a été signée le 11 Novembre 2015 ?

Comme on le sait, l’approche « Delivering as one » qui signifie en français « Unis dans l’action », est la nouvelle approche de coopération entre les pays et les agences du Système des Nations Unies-SNU. Un vœu du gouvernement guinéen aussi qui vise à favoriser une meilleure complémentarité des interventions des agences du Système des Nations Unies.

Il s’agit pour le gouvernement de maximiser l’utilisation des ressources en réduisant les coûts de transactions liés à la multiplicité et à la fragmentation des interventions, notamment dans le processus de programmation, d’exécution et de suivi-évaluation des programmes et projets soutenus par le SNU.

Le projet PREV est un projet conjoint des trois agences des Nations Unies (UNFPA, OIM et UNESCO) qui a l’avantage de mutualiser les efforts des trois agences dans l’accompagnement de l’État guinéen en vue de la réussite des efforts de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans le pays. L’avantage de cette approche de programmation conjointe est que dans ce projet chacune des trois agences intervient dans son domaine de compétences tout en s’assurant que les efforts sont coordonnés pour produire le résultat commun qui est de réduire les risques de survenue de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans le pays.

L’UNFPA joue un rôle crucial au sein du Système des Nations Unies car il traite de l’ensemble des questions liées à la population et au développement, en particulier la santé reproductive et l’égalité entre les femmes et les hommes, dans le contexte du Programme d’Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) et des objectifs de la communauté internationale en matière de développement.

L’UNESCO de par son mandat, accompagne les États membres dans les domaines de l’éducation, de la science et de la culture. L’UNESCO développe des outils éducatifs pour aider les gens à vivre en tant que citoyens du monde sans haine ni intolérance.

Quant à l’OIM, elle travaille notamment pour aider à la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et notamment des migrations ordonnées, sures et respectueuses de la dignité humaine profitant à tous.

Ces trois agences accompagnent la Guinée depuis plusieurs années, chacune dans son domaine de compétences. Dans le cadre de ce projet, elles utilisent la même structure commune de coordination dans la mise en œuvre des activités et les mêmes points focaux au sein des ministères partenaires, ce qui permet de réduire les coûts d’opérations pour la partie nationale.

# Conclusions et recommandations

La section suivante résume les preuves relatives à la validité des hypothèses critiques de la théorie du changement et fournit des conclusions résumées de l'évaluation globale basée sur les preuves rassemblées.

## Validité des hypothèse critiques

Nous avons présenté ci-dessous des points récapitulatifs sur la validité des trois hypothèses critiques identifiées pour le projet PREV. Ils sont basés sur les sources de preuves obtenues de la réponse aux questions d’évaluation dans la section des constatations et sont expliqués ci-dessus. C’est dire que l’évaluation de la validité des hypothèses repose sur les résultats de l’évaluation.

Une compréhension approfondie de la validité des hypothèses permet de faire la différence entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé. Par conséquent, les conclusions et les recommandations sont basées sur des constatations réelles, des perceptions et des observations de la divergence entre les deux.

**Des capacités de l’État renforcées pour encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques.**

Les preuves fournies par les parties prenantes notamment l’Institut de Recherche et d’Action Pédagogique (INRAP), les directions des écoles franco-arabes, le Secrétariat Général des Affaires Religieuses, et la documentation démontrent la valeur du renforcement des capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco-arabes et les foyers coraniques.

Cependant, il n’existe aucune preuve que ce renforcement de capacités ait pu avoir un impact sur le niveau de radicalisation et d’extrémisme violent dans le pays.

**Une meilleure règlementation et surveillance du fonctionnement des lieux de culte musulman grâce à la collaboration entre l’État, le Secrétariat des Affaires Religieuses, les communautés et les services de sécurité.**

Les preuves fournies par les responsables du Secrétariat Général des Affaires Religieuses au niveau central et décentralisé, les Imams des mosquées visitées, ont clairement montré qu’une meilleure règlementation existe aujourd’hui pour surveiller le fonctionnement des lieux de culte musulman. Il reste entendu que la surveillance effective du fonctionnement des lieux de culte musulman devra être assurée.

Ces éléments ne suffisent pas à conclure qu’il y a eu une réduction effective des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones du projet.

**Les aspirations et les attentes d’insertion socioéconomique des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés sont réalisées et des perspectives d’avenir garanties pour la jeunesse en général.**

Les entretiens organisés avec les différentes parties prenantes et notamment les jeunes bénéficiaires des formations et du soutien à l’insertion socioprofessionnelle donnent la preuve d’un véritable changement d’attitude et de comportement des jeunes vis-à-vis des questions de radicalisation et d’extrémisme violent. De nombreux jeunes ont affirmé que leurs conditions de vie commencent à s’améliorer et qu’ils n’envisagent plus de se lancer sur le chemin de la migration clandestine. Encore que ces jeunes ne soient pas nécessairement ceux qui étaient ciblés initialement par le projet et dont le changement d’attitudes et de comportements sont de nature à réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent.

## Conclusions de l’évaluation

**Pertinence et cohérence**

Le projet PREV reste pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été conçu et mis en œuvre. En effet, ce contexte est dominé par des menaces terroristes et djihadistes le long des frontières guinéenne et notamment dans les pays de la sous-région de l’Afrique de l’Ouest.

De même, le but principal du projet de « Réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée » est partagé par toutes les parties prenantes y compris les cibles de terrain (imams, directeurs d’écoles franco-arabes, directeurs de foyers coraniques, etc.).

L’approche utilisée dès la conception du projet a été de renforcer les capacités de l’État en matière d’encadrement des principaux vecteurs de la radicalisation que sont les foyers et autres centres coraniques, les écoles franco-arabes et les mosquées à travers l’élaboration des textes réglementaires de création et de fonctionnement des mosquées et des foyers coraniques; le ciblage, sensibilisation et outillage des deux principaux acteurs de la radicalisation en Guinée que sont les imams et les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques. L’approche a consisté aussi à identifier et à assurer la réinsertion professionnelle des jeunes migrants retournés, susceptibles d’avoir croisé le chemin de djihadistes lors de leur parcours migratoire. Cette approche reste en adéquation parfaite avec la préoccupation d’atteindre l’objectif général de réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent. Cependant, des activités essentielles permettant de produire les résultats escomptés ont été omises par les concepteurs du projet ; ce qui questionne la cohérence de son approche.

Des différentes analyses faites il apparait que les appuis du projet restent également adaptés aux besoins des bénéficiaires. De même, l’approche du projet reste en parfaite cohérence avec le domaine de priorité N° 4 du Fonds du Secrétaire Général de l’ONU pour la Consolidation de la Paix, le résultat stratégie 1 du PNDES, auquel le projet contribue, et avec l’effet 1 duPNUAD Guinée 2018-2022.

Le projet dans son résultat attendu, contribue à l’objectif 16 « Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes » des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pendant sa conception et sa mise en œuvre, le projet a bénéficié de la contribution des services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) et le choix des sujets, thèmes, ciblages, etc., a été fait au moment de la formulation du projet mais des réajustements ont dû être faits à l’occasion des différentes rencontres entre partenaires et en particulier dans le cadre des Comités de pilotages.

Enfin, même si le projet était fait au départ pour les migrants retournés, l’apparition de besoins de prise en charge des migrants potentiels dans certaines zones a amené les responsables du projet à s’adapter à cette nouvelle donne après la finalisation de la recherche-action. Ceci montre bien que le projet a pu s’adapter d’une certaine façon à la nouvelle donne au moins pour ce volet de réinsertion socioprofessionnelle des jeunes.

**Efficience**

Le projet PREV a manqué quelque peu d’efficience dans sa mise en œuvre. Certes, comme prévu, chacune des trois agences (UNFPA, UNESCO et OIM) a reçu son financement PBF en une tranche pour un montant global de 1.531.063 US$, et a utilisé ses propres modalités de gestion des fonds. De même, la structure de coordination a effectivement été mise en place au niveau de l’UNFPA mais quelques difficultés sont apparues au cours de la mise en œuvre des activités, ce qui explique que la coordination n’a pas été faite à satisfaction. Par exemple, le fait que le chef de projet de l’UNESCO soit en même temps le Chef d’agence de cette institution au niveau local n’a pas facilité la coordination.

Le projet a pu disposer de ressources humaines appropriées pour mener à bien ses activités mais, certains prestataires n’ont pas pu donner entière satisfaction aux bénéficiaires des prestations. Sur le plan de la gestion des ressources financières certains bénéficiaires du projet se plaignent du non-respect des engagements de financement en leur faveur (cas du financement des plans d’affaires des jeunes) et de la lenteur avec laquelle les agences partenaires et notamment l’OIM pour l’accompagnement des activités génératrices de revenus des jeunes, mettent à disposition les fonds.

Sur le plan de l’exécution budgétaire, l’analyse des allocations et des dépenses par catégorie de dépense a révélé que les dépenses réelles ont été pratiquement conformes aux dépenses prévues, des faiblesses étant observées au niveau des taux d’utilisation des fonds ; preuve de retards dans la mise en œuvre du projet. Ainsi, les délais réels de mise en œuvre des plans de travail n’ont pas été respectés.

Quant au système de suivi et évaluation du projet, il a souffert de quelques faiblesses. Certes, le Comité de pilotage a pu se réunir deux fois sur huit et a formulé des recommandations utiles et notamment la recommandation d’extension sans coûts supplémentaires du projet ; cependant le Comité technique de coordination n’a pas fonctionné à satisfaction et le projet a souffert de manque d’un plan de suivi et évaluation digne de ce nom, permettant d’évaluer l’atteinte des résultats.

**Efficacité**

Dans l’ensemble il n’a pas été possible de mesurer tous les indicateurs proposés pour le projet et les quelques indicateurs mesurés révèlent que le projet n’a pas atteint tous ses objectifs. Seulement trois produits prévus ont été effectivement réalisés. Les autres produits n’ont pas été mesurés et on ne sait donc pas s’ils ont été réalisés.

Sur le plan de la contribution des interventions du projet à des changements attendus, rien ne prouve qu’il y a eu effectivement une réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque ; et ce, même si des responsables du Secrétariat Général des Affaires Religieuses ont indiqué que le simple fait d’être allé vers les mosquées et les foyers coraniques, le fait de réunir dans une même salle les responsables de ces institutions pour élaborer un texte de manière consensuelle constitue un premier pas vers la prévention de la radicalisation. En tous les cas, nous estimons que cela n’est pas suffisant pour confirmer qu’il y a une baisse des risques de radicalisation dans le pays.

En ce qui concerne l’amélioration de l’encadrement et la règlementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulman comme conséquence des interventions du projet, il faudra attendre la diffusion et l’application des différents textes et réaliser une évaluation pour pouvoir répondre à la question.

Pour la génération de connaissances relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent, il n’est pas possible de tirer des leçons sur l’utilité de ces structures dans la prévention de l’extrémisme violent, étant donné que ces structure n’ont pas suffisamment bien fonctionné.

Il faut enfin noter que les interventions appuyées par le projet sont de nature à contribuer à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2021. En effet, dans son approche le PREV s’est orienté dès sa conception vers le renforcement des capacités de l’État en matière d’encadrement des principaux vecteurs de la radicalisation que sont les foyers et autres centres coraniques, les écoles franco-arabes et les mosquées et s’est efforcé de cibler, sensibiliser et outiller les deux principaux acteurs de la radicalisation en Guinée que sont les imams et les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques. Cette approche de prévention de l’extrémisme violent, si elle aboutit à des changements véritables au niveau des vecteurs de la radicalisation et de l’extrémisme violent, est de nature à contribuer à l’élimination à terme de la violence basée sur le genre et de toutes les pratiques néfastes, y compris les mariages d’enfants.

**Approche spécifique genre**

Le programme a été délibérément conçu en tenant compte de l’approche genre dans le choix de ses populations cibles. Les imams et les encadreurs des écoles franco-arabes et des foyers coraniques sont des partenaires potentiels dans la prise en compte ou non des questions de genre. Dans le cadre de la mise en œuvre et en particulier pour les formations et l’appui aux activités génératrices de revenus, la préoccupation genre n’apparait pas clairement dans le choix des bénéficiaires.

Ainsi, de notre point de vue, les quelques informations de suivi disponibles ne nous permettent pas d’affirmer que des objectifs sexospécifique ont pu être atteints même si dans la conception du projet le genre était bien une préoccupation.

**Durabilité**

Des éléments de preuves existent qui constituent un gage de durabilité et la mise à l’échelle de certains volets du projet. En effet :

* L’implication de tous les ministères partenaires de la gestion de la paix et de la cohésion sociale dans le pays (Secrétariat Général des Affaires Religieuses, Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation, Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l’Unité nationale et de la Citoyenneté) dans la conception du projet et sa mise en œuvre a été une preuve et en même un gage de durabilité du projet PREV.
* Par ailleurs, les autorités des départements impliqués dans la mise en œuvre de ce projet ainsi que les cadres de leurs services déconcentrés se sont appropriés progressivement des acquis du projet. De même, les jeunes bénéficiaires du volet insertion socioprofessionnelle ont affirmé être capables de poursuivre leurs activités indépendamment du financement du projet.

Cependant, il apparait difficile d’affirmer qu’il y a eu un effet dissémination/réplication des acquis et stratégies de ce projet. Enfin, aucune demande de communautés d’établir le même type de partenariat avec les Agences des Nations Unies (UNFPA, OIM, UNESCO), les départements ministériels (affaires religieuses et éducation) ou les ONG impliquées dans ce projet n’a été enregistrée à ce jour.

**Valeur ajoutée**

Le projet a effectivement apporté une valeur ajoutée au niveau du pays en complément des efforts déjà en cours. En effet, dans les différents domaines relevant de son mandat les parties prenantes nationales se sont exprimées de manière très claire pour confirmer l’apport du projet.

C’est le cas de la révision des programmes des écoles franco-arabes qui constituent bien des acquis majeurs qui viennent s’ajouter à l’existant au niveau du système éducatif guinéen. C’est le cas aussi de la nouvelle règlementation des foyers coraniques et autres lieux de culte qui facilitera la surveillance du fonctionnement de ces lieux de culte musulman. C’est le cas enfin des formations et de l’accompagnement des jeunes réalisés sur le terrain grâce à l’appui du projet qui apportent un plus aux efforts de l’État pour garantir à la tous les jeunes guinéens un emploi et une source de revenu.

Finalement, ce projet conjoint a l’avantage de mutualiser les efforts des trois agences (UNFPA, UNESCO et OIM) dans l’accompagnement de l’État guinéen en vue de la réussite des efforts de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans le pays, chacune des trois agences intervenant dans son domaine de compétences tout en s’assurant que les efforts sont coordonnés pour produire le résultat commun attendu.

## Leçons apprises

Les leçons suivantes peuvent être tirées de la mise en œuvre du projet de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée :

* Pour les projets qui traitent de sujets sensibles comme celui de la radicalisation, le ciblage constitue un défi majeur en ce sens que peu de personnes acceptent de reconnaître qu'elles soient une personne radicalisée ou susceptible de l'être. Pour réussir l'identification des véritables cibles du projet, il faudrait soumettre les personnes interviewées à un questionnaire moins directif qui puisse permettre de tirer ensuite des conclusions sur le niveau de radicalisation d'une personne sur la base des réponses fournies ;
* Les projets de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent sont si sensibles qu’il est souvent difficile d’adresser les cibles les plus pertinentes pouvant servir de levier pour l’atteinte des résultats escomptés. Pour y parvenir, il faut user de créativité et de tact pour rassurer ces cibles et les mobiliser à prendre une part active aux activités du projet ;
* La conception d'un projet à impact rapide nécessite qu'on veille à ce que l'enchaînement des chaînes de résultats puisse permettre d'obtenir des effets immédiats perceptibles dès la fin du projet et qui sont à même de produire un impact certain à moyen et long terme ;
* L'applicabilité de certains activités du projet ne peut être envisagée que lorsqu’elle implique véritablement tous les intervenants potentiels dès la phase de conception du projet jusqu'à la phase de son évaluation en passant par le suivi de la mise en œuvre de ses différentes activités ;
* La coordination des projets conjoints ne saurait être efficace que si les agences parties prenantes du projet s'accordent au préalable sur un minimum de règles communes de gestion dudit projet applicables à chaque agence partie et qu'elles donnent suffisamment de pouvoir à l'unité de gestion du projet d'agir pour maintenir la cohérence entre les différents volets et activités. Aussi, le représentant de chaque agence dans cette unité de gestion ne doit en aucun cas être le premier responsable de l’agence ou une personne qui détient un pouvoir décisionnel au sein de l’agence, au risque de compromettre le fonctionnement normal de l’Unité de gestion.

## Recommandations et considérations de long terme

Nous reconnaissons que les trois agences ont dû faire face à de nombreux défis au cours de la mise en œuvre de ce projet. Les agitations politiques et sociales de ces dernières années ont été un facteur de ralentissement dans la mise en œuvre du projet ont été un facteur de freiné la mise en œuvre du projet. A la suite de cette évaluation, nous proposons les recommandations ci-dessous.

### Recommandations conceptuelles

#### Proposer une théorie de changement mieux élaborée au moment de la conception du projet

Le projet a bénéficié d’une théorie de changement avec des hypothèses critiques mais celle-ci n’a pas intégré tous les changements à prendre en compte pour obtenir l’impact souhaité qui est de « réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones ciblées de la Guinée ». Un accent aurait dû être mis sur les changements d’attitudes et de pratiques des populations cibles que sont les imams, les encadreurs des écoles franco-arabes et des foyers coraniques, et sur la vulnérabilité des jeunes sortants des foyers coraniques et des écoles franco-arabes, ou des jeunes migrants retournés. La prise en compte de ces aspects aurait permis de mieux préciser les voies de changement et de mieux élaborer les stratégies et les activités du projet.

Nous recommandons donc qu’à l’avenir, chaque projet puisse bénéficier d’une théorie de changement mieux élaborée, accompagnée des hypothèses critiques à tester au moment de son évaluation*.* Les projets conjoints étant à impact rapide et mis en œuvre dans une période relativement courte, il faudrait aussi veiller à ce que la chaine des résultats soit rigoureusement agencée de sorte qu’à la fin du projet qu’il ait des effets immédiats à même de garantir un impact à moyen et long terme

#### Respecter les procédures de transfert de fonds retenues au moment de l’élaboration des projets

Nous comprenons que chaque agence des Nations Unies dispose de ses propres procédures de transfert de fonds. Cependant, dans le cadre de ce projet, il était prévu que chaque agence transfère les ressources à ses partenaires d’exécution sur la base de Lettre d’Accord (LOA) et/ou Mémorandum d’Entente (MOU) selon les cas. Il nous semble que cette approche n’a pas été respectée par toutes les agences, ce qui explique que des partenaires d’exécution ayant participé à l’élaboration du projet ont dû répondre à un appel d’offre pour avoir le droit de mettre en œuvre d’activités dont ils étaient pourtant responsables.

Nous recommandons qu’à l’avenir les procédures de décaissement convenues lors de l’élaboration des projets soient respectées.

### Recommandations programmatiques

#### Envisager la poursuite de certaines activités du projet y compris la mise à l’échelle dans le cadre d’autres projets

Le projet PREV a été clôturé le 31 Décembre 2019. Cependant, certaines activités ne semblent pas avoir été finalisées et notamment la mise en application des nouveaux programmes des écoles franco-arabes et la production de nouveaux manuels, l’application effective de la règlementation des foyers coraniques et des mosquées ou autres lieux de culte, et surtout l’appui financier aux groupements d’intérêts économiques dans le cadre de la composante insertion socioprofessionnelle.

Nous recommandons que la question des programmes et manuels scolaires soit prise en compte par l’UNESCO dans le cadre d’autres financements ou par d’autres partenaires de l’éducation de façon à couvrir l’ensemble du pays. Quant à la question de la règlementation des lieux de culte musulman, nous recommandons au SGAR de poursuivre les efforts en vue d’une dissémination des textes et leur application à l’ensemble du pays, quitte à solliciter l’accompagnement d’autres partenaires.

Le ministère de la jeunesse et de l’emploi jeunes bénéficie enfin de l’accompagnement de plusieurs partenaires dans le cadre de l’emploi jeunes. Nous recommandons que ce ministère, dans le cadre de projets en cours, envisage de soutenir ces jeunes qui ont bénéficié de l’appui du projet, et pourquoi pas étendre l’appui à d’autres cibles qui auraient dû être prises en compte par ce projet, à savoir les nombreux jeunes sortants des écoles franco-arabes ou des foyers coraniques au chômage, voire même certains enseignants, conférenciers des écoles franco-arabes, eux-mêmes anciens étudiants de théologie musulmane.

#### S’assurer d’un meilleur ciblage du projet et respecter le ciblage initial pour obtenir les changements souhaités

Trois études réalisées en 2016[[3]](#footnote-4) ont permis d’identifier cinq acteurs de la radicalisation en Guinée à savoir :

1. Les anciens étudiants de théologie musulmane de retour de certains pays d’Afrique ou du Moyen Orient ;
2. Les prédicateurs religieux et Pakistanais séjournant en Guinée ;
3. Des ONG guinéennes financées par des donateurs des proches et moyens Orients et des ONG étrangères ;
4. Des imams de certaines mosquées ;
5. Certains enseignants, conférenciers des écoles franco-arabes, eux-mêmes anciens étudiants de théologie musulmane.

Dans ses interventions le projet cible principalement les imams, les sortants des écoles franco-arabes et des foyers coraniques et les migrants retournés et susceptibles d’avoir croisé le chemin de djihadistes lors de leur parcours migratoire. Il nous semble que le projet devrait cibler aussi les anciens étudiants de théologie musulmane de retour de certains pays d’Afrique ou du Moyen Orient qui ne sont pas pris en compte dans les cibles du projet mais s’assurer surtout que les cibles annoncées dans le document de projet soient respectées lors de la mise en œuvre.

Nous recommandons donc qu’à l’avenir il y ait un meilleur choix des populations cibles des interventions et le respect des cibles retenues dans le document initial de projet afin de s’assurer des changements à produire. Faire preuve aussi de créativité avec les projets complexes de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent, de façon à rassurer ses cibles et les mobiliser à prendre une part active aux activités du projet.

#### Améliorer la planification, le suivi et évaluation

Nous avons déjà indiqué que le projet n’a pas bénéficié d’un plan de suivi et évaluation digne de ce nom et ceci a eu pour conséquence que les indicateurs du projet n’ont pas tous été mesurés.

Une des recommandations qui pour nous est essentielle est qu’au moment de la conception des projets (conjoints ou pas), les agences envisagent d’intégrer davantage de résultats et d’indicateurs d’effet et d’impact dans la conception future des projets ; intégrer aussi des mécanismes pour mesurer les indicateurs. La plupart des données figurant dans le cadre de résultats sont axés sur la production de produits plutôt que sur les changements attendus dans les attitudes et comportements des imams et encadreurs des écoles franco-arabes et des foyers coraniques ou de la vulnérabilité des jeunes à la radicalisation et à l’extrémisme violent.

Les agences pourraient et devraient d’ailleurs renforcer les efforts de collecte des données de référence. En effet, du point de vue de l’évaluation fonctionnelle, il est clair que l’évaluation n’a pas été suffisamment documentée par les enquêtes de perception réalisées pratiquement à la fin de sa mise en œuvre. Certains indicateurs n’ont pas pu être renseignés à l’occasion de ces enquêtes.

Les futurs projets devront tenir compte pendant leur phase de conceptualisation, de comment ils seront évalués, et prévoir des délais permettant une collecte plus efficace des preuves et une évaluation des résultats. Des mécanismes de suivi de la radicalisation et de l’extrémisme violent devraient d’ailleurs être mis en place dès le démarrage du projet, ce qui n’a malheureusement pas été le cas.

Il est indispensable d’assurer aussi un suivi rapproché et régulier par rapport aux tâches exécutées par les partenaires de mise en œuvre du projet aussi bien ceux institutionnels qu’opérationnels pour être sûr que le choix des cibles et bénéficiaires du projet respectent les exigences du cahier de charge et que les tâches exécutées par chacun sont effectives et conformes aux engagements pris.

#### Améliorer la coordination des projets conjoints

Ce projet a souffert de quelques difficultés de coordination liées notamment aux lenteurs ou quelquefois à l’absence de bonnes dispositions dans le partage des informations entre les agences, longs délais de décaissement des fonds pour financer des activités conjointes, et autres difficultés liées notamment à la coordination de l’équipe inter agences du projet et l’apport de l’appui nécessaire pour le suivi au quotidien et le reporting.

Nous recommandons qu’à l’avenir il y ait un minimum de règles communes de gestion des projets conjoints, applicables à chaque agence partie et la mise en place d’une unité de gestion du projet qui soit composée du Chef de projet et des représentants de chacune des agences en présence ; le représentant de chaque agence ne devant en aucun cas être le premier responsable de l’agence ou une personne qui détient un pouvoir décisionnel au sein de l’agence.

#### Faire Participer les différentes parties prenantes aux différentes phases du projet

Dès la phase de formulation du document du projet, associer systématiquement les différents partenaires identifiés pour assurer la mise en œuvre des différents volets du projet afin qu’ils aient une vue plus globale du projet, comprendre les différentes tâches qui leur reviennent et les limites de leur intervention et surtout pour qu’ils puissent se prononcer sur la faisabilité des activités qui concourent à l’atteintes des objectifs du projet.

# Annexes

* + 1. Termes de référence

* + 1. Matrice d’évaluation

| No. | Question d’évaluation | Sous Questions | Sources de données | Méthode de collecte des données | | Indicateurs de performance et repères | | Méthodes d’analyse des données | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | **Impact : Jusqu’à quel point les interventions du projet ont permis de réduire les risques de radicalisation et l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée ?** | | | | | | | | |
| 1.1  1.2 | Jusqu’à quel point lavulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés est-elle réduite  Jusqu’à quel niveau les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams sont devenus des partisans de la prévention contre la radicalisation et l’extrémisme violent | 1.1.1 Quel est le niveau de vulnérabilité des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés est-elle réduite ?  1.1.2 Quel est le taux de réduction observé du niveau de vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés ?  1.2.1 Quel est le niveau d’implication des enseignants des écoles franco-arabes, des encadreurs des foyers coraniques et des imams dans la prévention de la radicalisation et l’extrémisme violent ? | Données du suivi et évaluation | Quantitative | Rapport entre le nombre de personnes cibles radicalisées  Taux de réduction observé de la radicalisation et de l’extrémisme violent  Niveau d’implication des enseignants des écoles franco-arabes, des encadreurs des foyers coraniques et des imams dans la lutte contre la radicalisation et l’extrémisme violent | | Aucun indicateur de mesure d’impact n’avait été initialement proposé | | |
| **2** | **Pertinence : Jusqu’à quel point le projet PREV est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre ? Jusqu’à quel point la conception du projet est en adéquation avec la préoccupation d’atteinte de ses objectifs ?** | | | | | | | | |
| 2.1 | Dans quelle mesure l’appui du projet est-il (i) adapté aux besoins de la population cible (ii) en ligne avec les priorités spécifiques à la consolidation de la paix et à la promotion des jeunes et (iii) répond-il aux priorités nationales exprimées dans le PNDES 2016-2020 et dans l’UNDAF 2018-2022 ? Est-ce que les interventions prévues contribuent adéquatement à l’atteinte des résultats attendus du projet ? | 2.1.1 Jusqu’à quel point les objectifs/résultats du projet PREV sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis par l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO et le Gouvernement guinéen ? | Plans de travail et de mise en œuvre du projet  Documentation de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO et du Gouvernement (PNDES)  Personnel du projet et des ONG partenaires | Interviews avec le personnel du projet et celui l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF, Gouvernement,  Revue documentaire | Répondants considérant que les objectifs/résultats attendus du projet sont en adéquation avec les mandats et les objectifs poursuivis | | Analyse des résultats des interviews  Revue de la documentation | | |
| 2.1.2 Jusqu’à quel point les objectifs/résultats du projet PREV sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés, les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams des zones à risque ? | Plans de travail et de mise en œuvre du projet  Documentation de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO  Personnel du projet et des ONG partenaires | Interviews avec le personnel du projet et celui l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF  Revue documentaire | Répondants considérant que les objectifs du projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires | | Analyse des résultats des interviews  Revue de la documentation | | |
| 2.1.3 Comment le projet PREV a-t-il pris en compte les éléments de preuve sur les besoins des bénéficiaires que sont les communautés, les jeunes et adolescents des zones à risque, les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams, et comment y répondre ? | Personnel du projet et l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO  Personnel ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, services de sécurité, jeunes et adolescents des zones à risque) | Interviews avec le personnel du projet et celui l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF  Interviews des enseignants des écoles franco-arabes, des encadreurs des foyers coraniques et des imams, et des forces de sécurité  Focus group avec les jeunes et adolescents des zones à risque  Revue documentaire | Preuve des évaluations des besoins entreprises dans le cadre du projet | | Analyse de la documentation  Analyse des résultats des interviews et des focus group | | |
| 2.2 | Dans quelle mesure les communautés et les services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet (choix des sujets, thèmes, ciblages, etc.) ? | 2.2.1 Comment les communautés et les services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans le choix des sujets, thèmes, ciblages, etc.) ? | Personnel du projet et l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO  Personnel ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, services de sécurité, jeunes et adolescents des zones à risque) | Interviews avec le personnel du projet et celui l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF, des responsables des ministères  Revue documentaire | Preuve de la participation à l’évaluation des besoins entreprise dans le cadre du projet, du choix des thèmes et du ciblage | | Analyse des résultats des interviews  Analyse de la documentation | | |
| 2.2.2 Comment les communautés et les services techniques (agences du SNU, ministères et société civile) ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du projet ? | Personnel du projet et l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO  Personnel ONG partenaires et autres parties prenantes locales (par exemple, gouvernement local, services de sécurité, jeunes et adolescents des zones à risque) | Interviews avec le personnel du projet et celui l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF, des responsables des ministères  Interviews des autorités locales et des forces de sécurité  Focus group avec les jeunes et adolescents des zones à risque  Revue documentaire | Preuve de la participation à l’évaluation des besoins entreprise dans le cadre du projet, du choix des thèmes et du ciblage | | Analyse des résultats des interviews  Analyse de la documentation | | |
| 2.3 | Est-ce que le projet PREV est basé sur une théorie du changement valide et qui inclue des hypothèses initiales appropriées et sur un contexte qui prenne en compte les apprentissages émergents ? | 2.3.1 La théorie du changement du projet PREV est-elle basée sur des preuves et des hypothèses valables ? | Théorie de changement proposée  Large littérature contenant des éléments d’évidence qui supportent la théorie du changement | Revue documentaire  Interviews avec le personnel du projet et celui de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF | Preuve que le projet PREV s'appuie sur une expérience plus large, de moyens efficaces pour atteindre les domaines de résultats  Répondants considérant qu'il existait des preuves et des hypothèses valables | | Analyse de la base de preuves sous-jacente à la théorie de changement du projet PREV | | |
| 2.3.2 Comment la théorie de changement proposée a-t-elle été utilisée et comment s'est-elle développée en réponse aux apprentissages émergents ? | Documentation sur la théorie de changement  Plans de travail du projet PREV | Revue documentaire  Interviews avec le personnel du projet et celui de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF | Répondants considérant que la théorie de changement a été utilisée  Exemples de comment la théorie de changement a influencé les décisions et activités du projet | | Analyse des résultats des interviews et revue de la documentation | | |
| 2.3 | De manière dynamique, comment le projet a-t-il su s’adapter à l’évolution du contexte et des besoins des populations cibles (les communautés, les jeunes des zones à risque, les enseignants des écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques et les imams) dans la planification et la mise en œuvre de toutes les interventions appuyées dans le cadre du projet ? | 2.3.1 Le projet a-t-il effectué une analyse de conflit appropriée ? Quel a été l'effet du projet sur la dynamique des conflits ? | Analyse de contexte  Personnel du projet  ONG et autres parties prenantes locales (gouvernement local, services de sécurité, par exemple).  Documents d'orientation sur l'absence de préjudice / conflit | Interviews avec le personnel du projet et celui de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, du PBF  Revue documentaire | Évidence de l’incorporation de l’analyse de conflit dans les stratégies du projet  Évidence que le personnel du projet a été alerté sur la sensibilité au conflit | | Analyse des résultats des interviews et des focus group  Revue de l’analyse de conflit et de la sensibilité au conflit dans le plan de mise en œuvre du projet | | |
| **3** | **Efficience : Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats ?** | | | | | | | | |
| 3.1 | Dans quelle mesure les ressources financières, humaines (le personnel engagé dans le projet) et les biens pour la mise en œuvre du projet ont été : - suffisantes (en termes de quantité) ? – adéquates (en termes de qualité) ? - déployés à temps ? | 3.1.1 Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ? | Budgets du projet PREV (au niveau de chaque composante)  Données de dépenses du projet PREV (au niveau de chaque composante)  Personnel du projet, de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO | Données budgétaires et financières  Interviews individuelles avec personnel projet et agences partenaires | Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets | | Comparaison des dépenses réelles avec les budgets | | |
| 3.1.2 Qu'est-ce qui explique les différences entre les dépenses budgétées et les dépenses réelles ? | Budgets du projet PRTEV (au niveau de chaque composante)  Données de dépenses du projet PREV (au niveau de chaque composante) | Données budgétaires et financières | Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets | | Revue du budget du projet | | |
| 3.1.3 Les produits prévus (tels que définis dans les plans de mise en œuvre) ont-ils été produits avec les intrants fournis ? | Budgets du projet PREV  Listes des activités de projet prévues et des produits des projets visités | Données budgétaires et financières | Cohérence des dépenses réelles avec des budgets basés sur les activités spécifiant les produits à produire | | Comparaison des résultats réels produits avec ceux prévus avec les intrants fournis | | |
|  |
| 3.2 | Dans quelle mesure les dispositifs de suivi, d’accompagnement en interne ont-ils été réalisés tel que prévu dans le document de projet ? | 4.2.1 Les délais réels de mise en œuvre des plans de travail ont-ils été respectés ? | Plans de mise en œuvre agrégés et sélectionnés au niveau du projet  Rapports globaux et sélectionnés de projets sur les activités entreprises  Personnel du projet PREV  Les ONG partenaires  Demandes d'extension de coûts là où elles ont été faites | Revue documentaire | Comparaison de la mise en œuvre réelle avec la mise en œuvre prévue (agrégé et pour les projets sélectionnés pour examen) | | Analyse de documents | | |
| **4** | **Efficacité : Est-ce-que le projet PREV atteint ses objectifs ?** | | | | | | | | |
| 4.1 | Dans quelle mesure les interventions soutenues par le projet ont-elles contribué (ou sont susceptibles de contribuer) à :     * La réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque ; * L’amélioration de l’encadrement et la réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulmans ; * L’appui des stratégies et plans à travers la génération des connaissances et la production des évidences relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent ; * La prise en compte de l’égalité de genre dans l’élaboration du projet par les partenaires clés, y compris la société civile ; | 4.1.1 Le projet a-t-il contribué à la réduction des risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque ? | Personnel de suivi et d'évaluation  Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | | |
| 4.1.2 Le projet a-t-il contribué à l’amélioration de l’encadrement et la réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques et les lieux de culte musulmans | Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | | |
| 4.1.3 Le projet a-t-il contribué à la génération des connaissances et la production des évidences relatives aux mécanismes d’alerte précoce en faveur de la prévention de l’extrémisme violent | Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | | |
| 4.1.4 Le projet a-t-il contribué à la prise en compte de l’égalité de genre dans l’élaboration du projet par les partenaires clés, y compris la société civile | Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | | |
| 4.2 | Dans quelle mesure les interventions appuyées par le projet ont-elles contribué à l’atteinte des résultats du plan stratégique de l’UNFPA 2018-2022 ? |  | Personnel de l’UNFPA, des ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés au plan stratégique de l’UNFPA 2018-2022 et à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | |
| **5** | **Durabilité : Est-ce-que les résultats atteints par le projet sont durables ?** | | | | | | | | |
| 5.1 | Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet ont systématiquement intégré le principe de durabilité (acquis et stratégies) ? | 5.1.1 Jusqu’à quel point les processus mis en œuvre en faveur des cibles du projet, et les effets obtenus sont durables ? | Toute documentation produite par le projet sur les défis pour continuer dans ce domaine  Personnel du projet et de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO | Revue documentaire  Interviews avec personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ONG partenaires et personnel projet  Interviews et focus group avec les jeunes et adolescents des zones à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la poursuite du projet | | Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation | |
| 5.1.2 Jusqu’à quel point les processus mis en œuvre en faveur des cibles du projet, et les effets obtenus sont réplicables ? | Toute documentation produite par le projet sur les défis pour continuer dans ce domaine  Personnel du projet et de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO | Revue documentaire  Interviews avec personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ONG partenaires et personnel projet  Interviews et focus group avec les jeunes et adolescents des zones à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la poursuite du projet | | Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation | |
| 5.2 | Y a-t-il eu un effet de dissémination/réplication ?   1. D’autres acteurs se sont-ils inspirés de ce partenariat dans leurs relations avec les affaires religieuses ? 2. L’organisation de ces plaidoyers et sensibilisations a-t-elle suscité de la demande auprès des villages qui n’étaient pas directement ciblés et la réplication dans les villages qui ont accueilli les activités délocalisées ? 3. D’autres communautés ont-elles exprimé le souhait d’établir le même type de partenariat avec les Agences des Naions Unies (UNFPA, OIM, UNESCO), les Départements ministériels (affaires religieuses et éducation), les ONG ? |  | Toute documentation produite par le projet sur les défis pour continuer dans ce domaine  Personnel du projet et de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO | Revue documentaire  Interviews avec personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ONG partenaires et personnel projet  Interviews et focus group avec les jeunes et adolescents des zones à risque | Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la poursuite du projet | | Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation | |
| **6** | **Valeur ajoutée : Est-ce-que le projet a apporté une valeur ajoutée au niveau du pays en complément des efforts déjà en cours ?** | | | | | | | | |
| 6.1 | Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes nationales ? | 6.1.1 Quelle a été la valeur ajoutée du projet dans la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque du pays | Personnel de suivi et d'évaluation  Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | |
|  |  | 6.1.2 Dans quelle mesure les avantages apportés par le projet s'ajoutent à ceux qui auraient résulté de la seule intervention de l’État guinéen ? | Personnel de suivi et d'évaluation  Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | |
| 6.2 | Quels sont les avantages comparatifs du projet, particulièrement vis-à-vis des autres agences des Nations Unies en Guinée et prenant en considération les programmes conjoints et l’approche pour l’initiative « Delivering as One » dont la Note Conceptuelle a été signée le 11 Novembre 2015 ? | 6.2.1 Le projet a-t-il démontré l’existence d’avantage comparatifs de l’UNFPA par rapport aux autres agences du Système des Nations Unies en Guinée ? | Personnel de suivi et d'évaluation  Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | |
|  |  | 6.2.2 Le projet a-t-il montré que l’approche de programmation conjointe et l’initiative « Delivering as One » à travers la collaboration entre l’UNFPA, l’OIM et l’UNESCO présente des avantages comparatifs | Personnel de suivi et d'évaluation  Personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  ONG partenaires  Documents clés liés à la production des résultats du cadre logique dans ce domaine | Interviews avec le personnel de l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO, ministères (SGAR, Éducation)  Revue documentaire  Revue documentaire  Interviews des personnels du projet, des responsables locaux des zones à risque | Évidence est présentée qui justifie les conclusions [Oui/Non] | | Examen des preuves obtenues du système de S & E  Évaluation des conclusions et des preuves émergentes  Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews | |

* + 1. Plan de travail

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Activités** | **27/11** | **02/12** | **14/12** | **25/12** | **30/12** | **05/01** |
| **1** | **Démarrage de la consultation** |  |  |  |  |  |  |
| 1.1 | Revue documentaire |  |  |  |  |  |  |
| 1.2 | Élaboration du rapport de démarrage, de la méthodologie détaillée et des outils de collecte |  |  |  |  |  |  |
| 1.3 | Présentation et validation du rapport de démarrage |  |  |  |  |  |  |
| 2 | Visites de terrain, interviews, consultations |  |  |  |  |  |  |
| 2.1 | Préparation du travail de terrain et des rencontres avec les parties prenantes |  |  |  |  |  |  |
| 2.2 | Visites de terrain à l’intérieur du pays |  |  |  |  |  |  |
| 2.3 | Visites de terrain à Conakry |  |  |  |  |  |  |
| 3 | Analyse, élaboration et soumission du rapport provisoire de l’évaluation |  |  |  |  |  |  |
| 3.1 | Analyse et rédaction |  |  |  |  |  |  |
| 3.2 | Soumission du rapport provisoire |  |  |  |  |  |  |
| 4 | Production du rapport Final de l’évaluation |  |  |  |  |  |  |
| 4.1 | Finalisation du rapport de l’évaluation après feedback |  |  |  |  |  |  |
| 5 | Présentation des résultats et des leçons apprises |  |  |  |  |  |  |
| 5.1 | Présentation du Rapport Final de l’évaluation |  |  |  |  |  |  |

* + 1. Cadre Logique

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activités** | **Extrants** | **Effet** | **Impacts** | **Hypothèses** |
| **Changements dans les capacités de l’État à encadrer les enseignements dispensés dans les écoles franco arabes et les foyers coraniques** | | | | |
| Traduction des programmes d’éducation civique et morale (ECM), d’histoire, de géographie et de philosophie en langue arabe | Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés | Les écoles franco-arabes et les foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec la Ligue Islamique Nationale, veille sur la pédagogie et assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés | Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée sont réduits | Les curricula de formation des écoles franco-arabe et foyers coraniques ne suivent pas la Politique Nationale de l’Éducation  Il n’existe aucun dispositif de surveillance et de suivi des programmes dans les écoles franco-arabes et foyers coraniques |
| Conduite de consultations (état des lieux) pour la révision des programmes d’éducation islamique et de langue arabe pour l’élémentaire et le secondaire (Collège et Lycée) |
| Appui à l’Institut Pédagogique Nationale (INRAP) et à l’Inspection Générale de l’Éducation (IGE) pour :   * L’édition des programmes et Guides pédagogiques (INRAP) ; et, * La formation des formateurs à l’utilisation des nouveaux programmes (IGE) |
| Mise à jour du répertoire des écoles franco-arabes |
| Implémentation et contrôle du nouveau programme d’enseignement dans les écoles franco-arabes dans la zone ciblée |
| Organisation des sessions de réflexion entre les parties prenantes | Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont règlementés, améliorés dans les zones ciblées et des nouveaux apprentissages proposés dans 15 foyers pilotes |
| Élaboration et validation des textes réglementaires des foyers coraniques et des lieux de culte musulman (Mosquées) |
| Élaboration d’un répertoire national des foyers d’enseignement coranique |
| Appui aux activités de plaidoyer auprès des Chefs des foyers coraniques et des leaders communautaires pour l’appropriation des textes règlementaires |
| Amélioration des conditions d’alimentation, de santé, d’éducation, d’hygiène par l’offre des paquets intégrés de services sociaux en direction des apprenants (adolescents et jeunes) vulnérables dans les foyers coraniques (alimentation, kits de dignité, soins de santé, alphabétisation fonctionnelle) |
| **Changements dans la réglementation et la surveillance du fonctionnement des lieux de culte musulman** | | | | |
| Appui à l’élaboration des textes réglementaires sous les auspices du Secrétariat Général des Affaires Religieuses à travers une approche participative et inclusive | La règlementation relative au fonctionnement des lieux de culte musulman est élaborée et validée et le renforcement des capacités pour sa mise en œuvre assurée | La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite |  | Il n’existe aucun dispositif de surveillance, d’alerte précoce et d’identification des prêches et sermons radicaux, de leurs auteurs et de leurs éventuelles recrues  La réglementation relative à la mise en place et au fonctionnement des lieux de culte musulmans n’est pas respectée ;  Les communautés et les services de sécurité ne collaborent pas dans le suivi et la gestion des questions de radicalisation et d’extrémisme violent de part et d’autre des frontières |
| Mise à jour du répertoire des mosquées |
| Vulgarisation et appropriation des textes règlementaires des lieux de culte |
| Formation des agents de l’État et des services de sécurité à la mise en œuvre des textes règlementaires |
| Appui à la mise en place des Comité d’Alerte au sein des communautés et dans les zones frontalières | Des mécanismes communautaires d’alerte précoce favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières |
| Formation des membres de Comités d’Alerte et les services de sécurité sur la détection des signes de radicalisation, la prévention et la gestion des cas de radicalisation |
| Appui à l’élaboration des protocoles et à la mise en place des systèmes d’échanges d’informations (réunions, échanges de messages, etc.) |
| Appui en équipements et de moyens de communication (téléphones, …) pour la coordination des mécanismes d’alerte et la réponse rapide |
| Organisation d’activités de masse (sensibilisation, conférences-débats, activités sportives, culturelles, concours, commémoratives, sermons radiophoniques et télévisés en lien avec la paix et la sécurité) et confection de support de sensibilisation (banderoles, affiches, brochures, boîtes à images, etc.) |
| **Changements dans les opportunités d’emplois des jeunes issus des centres de formation religieuse et des migrants retournés** | | | | |
| Conduire une recherche-action sur les phénomènes de la radicalisation et de l’extrémisme violent en Guinée, incluant l’identification des sortants des écoles franco-arabes, des foyers coraniques et des migrants retournés, vulnérables à la propagande extrémiste | Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés | Des opportunités d’insertion socioéconomique sont identifiées et les capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action |  | Les vulnérabilités, les capacités et les préférences en matière d’insertion professionnelle des populations cibles à risque sont peu ou pas connues  Les populations à risque (…) ne disposent pas d’opportunités professionnelles appropriées |
| Organiser des sessions de validation et de dissémination du rapport de l’étude |
| Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue de mettre en œuvre les recommandations de la recherche |
| Enquête légère pour mesurer l’évolution de l’impact des activités d’accompagnement sur la vulnérabilité à la radicalisation des bénéficiaires |
| Mise en place d’un programme de formation adapté aux besoins spécifiques des cibles (soutien à l’apprentissage de métiers/Centre de Formation Professionnelle(CFP), mise en relation avec des maîtres formateurs pour l’apprentissage, appui en kits de formation et d’apprentissage, …) | Les capacités d’insertion professionnelle des cibles identifiées au cours de la recherche-action sont renforcées |
| Développement des activités génératrices de revenus (à confirmer sur des financements additionnels d’autres bailleurs-discussions en cours) |

* + 1. Indicateurs du projet

| **N°** | **Indicateurs** | | **Base** | **Cible** | **Moyens de vérification** | **Réalisation** | **Observation** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **Impact :** Les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque de la Guinée sont réduits | | | | | |
| 1 | Taux de vulnérabilité des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés | | ND | Faible = 1 | CAP (début et fin du projet) | ND |  |
| 2 | Taux de réduction observé du niveau de vulnérabilité à la radicalisation et à l’extrémisme violent des sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et des migrants retournés | | 0 | 50% | CAP (fin du projet) | ND |  |
| 3 | Proportion des enseignants des écoles franco-arabes, des encadreurs des foyers coraniques et des imams impliqués dans la prévention de la radicalisation et l’extrémisme violent | | 0 | 100% | CAP (début et fin du projet) | ND |  |
| **Effets** | | | | | | | |
| **Effet 1 :** Les écoles franco-arabes, les encadreurs des foyers coraniques délivrent des formations conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État qui, en partenariat avec le SGAR veille sur la pédagogie, assure la mise en œuvre et le contrôle des enseignements dispensés. | | | | | | | |
| 4 | Pourcentage d’écoles franco-arabes et de foyers coraniques délivrant des enseignements conformes à la politique nationale d’éducation définie par l’État | | ND | 100% | Répertoire des écoles franco-arabes mis à jour  Rapports de supervision | ND |  |
| **Effet 2 :** La propagande radicale et extrémiste dans les mosquées et au sein des communautés est réduite | | | | | | | |
| 5 | Pourcentage de lieux de culte prêchant conformément à la réglementation en vigueur | | ND | 80% | Rapport des Ligues Islamiques  Rapport du SGAR | ND |  |
| **Effet 3 :** Des opportunités d’insertion socioéconomiques sont identifiées et certaines capacités renforcées pour les sortants des écoles franco-arabes, foyers coraniques et pour les migrants retournés, dont la vulnérabilité à la propagande extrémiste, les capacités et les choix professionnels seront connus grâce à une initiative de recherche-action | | | | | | | |
| 6 | Proportion de jeunes ciblés résilients à la radicalisation | | ND | 50% | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités  Enquête CAP | ND |  |
|  | Nombre de migrants retournés vulnérables à la radicalisation ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe et âge) | | 0 | 100 | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités | 0 |  |
| **Extrants(Produits)** | | | | | | | |
| **Produit 1.1 :** Les programmes de formation dans les écoles franco-arabes sont révisés, adaptés au programme national d’éducation, mis en œuvre et contrôlés | | | | | | | |
| 7 | Proportion de programmes révisés et adaptés au programme national d’éducation | | 0 | 100% | Programmes de formation  Rapports des ateliers | 50% |  |
| 8 | Pourcentage d’établissements disposant des programmes révisés et adaptés | | 0 | 80% | Rapports des ateliers  Répertoire des écoles franco-arabes mis à jour | ND |  |
| **Produit 1.2 :** Les modes de fonctionnement des foyers coraniques sont réglementés, améliorés dans les zones ciblées | | | | | | | |
| 9 | Nombre de foyers coraniques appuyés par le projet | | 0 | 15 | Répertoire des foyers coraniques mis à jour | 15 |  |
| 10 | Nombre de foyers coraniques appliquant correctement les règlements en vigueur | | 0 | 15 | Rapport de suivi et évaluation | 0 |  |
| **Produit 2.1 :** La règlementation relative au fonctionnement des lieux de culte est élaborée et validée | | | | | | | |
| 11 | Pourcentage de mosquées disposant des documents relatifs au fonctionnement des lieux de culte musulman | | 0 | 100% | Répertoire des mosquées mis à jour  Rapport de suivi des Ligues Islamiques | ND |  |
| 12 | Pourcentage de mosquées appliquant correctement les règlements par rapport aux mosquées disposant des documents de règlementation | | 0 | 80% | Rapports des Présidents des Ligues Islamiques  Contenu des prêches dans les mosquées  Rapport narratif de suivi | ND |  |
| **Produit 2.2 :** Des mécanismes communautaires d’alerte précoce, favorisant la participation des populations civiles et des services de sécurité sont mis en place et fonctionnels au sein des communautés et dans les zones frontalières | | | | | | | |
| 13 | Nombre de communautés disposant de mécanismes d’alerte précoce fonctionnels | | 0 | 14 | Rapports de mise en place des CAP  Liste des membres des CAP  PV des réunions  Rapports de suivi | ND |  |
| 14 | Nombre de villages frontaliers disposant de mécanismes d’alerte précoce fonctionnels | | 0 | xx | Rapports de mise en place des CAP  Liste des membres des CAP  PV des réunions  Rapports de suivi | 8 |  |
| 15 | Nombre de cas détectés à travers les mécanismes mis en place | | 0 | 20 | Rapports d’activités périodiques | 0 | Le CAP de N’Zérékoré parle d’au moins un cas |
| **Produit 3.1 :** Le phénomène de radicalisation et les populations à risques sont mieux appréhendés | | | | | | | |
| 16 | Rapport de recherche-action disponible et vulgarisé | | 0 | 1 | Rapport de suivi de la recherche-action | 1 |  |
| 17 | Pourcentage des recommandations mises en œuvre | | 0 | 100% | Rapport de suivi | 0 |  |
| **Produit 3.2 :** Les capacités d’insertion socio-professionnelle des cibles identifiées au cours de la recherche-action sont renforcées | | | | | | | |
| 18 | Nombre de jeunes vulnérables issus des foyers coraniques ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe) | | 0 | 200 | Liste des bénéficiaires  Rapport de supervision | 0 |  |
| 19 | Nombre de sites dont les capacités institutionnelles ont été renforcées par rapport aux sites identifiés | | 0 | 14 | Liste des bénéficiaires  Rapport d’activités périodique | 0 |  |
| 20 | Nombre de migrants retournés ayant bénéficié de soutien psycho-social et économique durable (désagrégé par sexe et âge) | | 0 | 100 | Liste de bénéficiaires  Rapport de sélection  Rapport d’activités | ??? |  |

* + 1. Mise en œuvre financière du projet

TABLEAU AVEC DELIVERY

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CATEGORIES** | **UNFPA** | |  | **OIM** | |  | **UNESCO** | |  | **TOTAL** | |  |
| **Budget** | **Dépenses** | Taux d'exécution | **Budget** | **Dépenses** | Taux d'exécution | **Budget** | **Dépenses** | Taux d'exécution | **Budget** | **Dépenses** | Taux d'exécution |
| 1. Personnel et autres employés | - | **-** |  | 54 000,00 | 41 930,32 | 78% | 54 000,00 | - | 0% | 108 000,00 | 41 930,32 | 39% |
| 2. Fournitures, produits de base, matériels | 170 000,00 | **158 721,00** | 93% | 5 000,00 | 3 211,83 | 64% | 5 000,00 | - | 0% | 180 000,00 | 161 932,83 | 90% |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation) | 24 300,00 | **24 094,00** | 99% | 11 300,00 | 8 264,10 | 73% | 11 300,00 | 4 633,60 | 41% | 46 900,00 | 36 991,70 | 79% |
| 4. Services contractuels | 340 000,00 | **253 681,55** | 75% | 255 000,00 | 110 929,50 | 44% | 283 500,00 | 264 773,00 | 93% | 878 500,00 | 629 384,05 | 72% |
| 5. Frais de déplacement | 61 500,00 | **60 982,07** | 99% | 80 000,00 | 36 901,20 | 46% | 30 000,00 | 15 884,00 | 53% | 171 500,00 | 113 767,27 | 66% |
| 6. Transferts et subventions aux homologues | - |  |  | - | - |  |  | - |  | - |  |  |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs | 26 000,00 | **26 000,00** | 100% | 10 000,00 | 8 521,00 | 85% | 10 000,00 | 7 000,00 | 70% | 46 000,00 | 41 521,00 | 90% |
| **Sous-total** | **621 800,00** | **523 478,62** | 84% | **415 300,00** | **209 757,95** | 51% | **393 800,00** | **292 290,60** | 74% | 1 430 900,00 | 1 025 527,17 | 72% |
| 8. Coûts indirects\* | 43 526,00 | 43 526,00 | 100% | 29 071,00 | 29 071,00 | 100% | 27 566,00 | 18 867,15 | 68% | 100 163,00 | 91 464,15 | 91% |
| **TOTAL** | **665 326,00** | **567 004,62** | 85% | **444 371,00** | **238 828,95** | 54% | **421 366,00** | **311 157,75** | 74% | **1 531 063,00** | **1 116 991,32** | 73% |

* + 1. Outils de collecte de données

**Entretiens avec des informateurs clés**

**Secrétaires préfectoraux des affaires religieuses et Chefs de Quartiers/Chefs secteurs/Chefs de Districts**

**Guide d'entrevues approfondies autour des activités du Projet *Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée*.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Q#** | **Questions introductives/pour casser la glace** | **Réponses** |
| 1 | Quels sont les principaux problèmes de radicalisation et d’extrémisme violent auxquels fait face votre commune/votre quartier ? |  |
| 2 | Quel est votre point de vue sur les problèmes de radicalisation et d’extrémisme violent, et que pensez-vous nécessaire pour réduire les risques de radicalisation et d’extrémisme violent dans votre commune/quartier ? |  |
| **Q#** | **Questions relatives au Projet** | **Réponses** |
| 3 | Dites-moi, que savez-vous du projet *de prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* ?  *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?* |  |
| 4 | Dites-moi, à ce que vous sachiez, quels sont les services offerts par le projet ; et comment avez-vous été impliqué dans le projet ? |  |
| 5 | Dites-moi, dans le cadre de ce projet, quel type d’appui vous ou votre Commune/Quartier/District avez reçu durant ces deux (2) dernières années de la part de l’UNFPA, l’OIM ou l’UNESCO ? |  |
| 5.1 | Si les participants déclarent avoir bénéficié d'un ou de plusieurs services de soutien du Projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)*, leur poser la question suivante :  Expliquez les services de soutien dont vous avez bénéficié ? |  |
| 5.2 | Dans quelle mesure ces services étaient-ils pertinents pour votre commune/quartier/district ? Dans quelle mesure ces services étaient-ils pertinents pour la prévention et la lutte contre la radicalisation et l’extrémisme violent dans votre zone ? |  |
| 5.3 | Que pensez-vous de la qualité des services du projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* ?  *Très bons, Bons, de Mauvaise qualité. Pourquoi ?* |  |
| 5.4 | Que pensez-vous de la disponibilité des services du projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* ?  *Très suffisants, suffisants, insuffisants*  *Pourquoi ?* |  |
| 5.5 | Êtes-vous satisfaits des services offerts par le projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* que vous et votre commune/quartier recevez, et de la manière dont le projet a été géré ?  *Très satisfaisants, satisfaisants, pas satisfaisants.*  *Expliquez ?* |  |
| 5.6 | Que recommanderiez-vous ou suggériez-vous que le projet fasse différemment ? |  |
| 6 | Sur la base de votre expérience avec d’autres projets, quels sont les autres services qui ne sont pas offerts par le projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* que vous et votre Commune/Quartier/District recevez ? |  |
| 7 | Depuis que vous recevez l’appui du projet *prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)*, avez-vous enregistré des cas de radicalisation et/ou d’extrémisme violent de la part des jeunes, des maîtres d’écoles/foyers coraniques, d’imams ou d’autres catégories de personnes dans votre Commune/Quartier/District ?  Expliquez. |  |
| 7.1 | Avez-vous eu des cas de jeunes, de maîtres d’écoles franco-arabes/foyers coraniques, d’imams qui ont décidé d’abandonner la diffusion de messages qui prônent la radicalisation et l’extrémisme musulman violent ?  Expliquez. |  |
| 7.2 | Est-ce-que le soutien ou la formation reçue en faveur des jeunes, des maîtres coraniques, des imams et la production de nouveaux manuels de formation à l’intention des écoles franco-arabes et des foyers coraniques ont été utiles dans la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans votre Commune/Quartier ?  Quel appui/quelle formation par exemple ? |  |
| 7.3 | Pensez-vous que la radicalisation et l’extrémisme musulman violent auraient diminué si vous n’aviez pas reçu d’appui ou de formation ? |  |
| 7.4 | Êtes-vous confiant quant à la possibilité de réduire de manière durable les risques de radicalisation et d’extrémisme musulman dans votre Commune/Quartier/District ? |  |
| 8 | Jusqu’à quel point avez-vous été impliqué dans la conception ou la prise de décision concernant le projet ? Avez-vous eu l’opportunité de donner un feedback sur les améliorations observées du fait du projet ? |  |
| 8.1 | Le projet s’est-t-il adapté aux changements intervenus dans le pays ?  Conflits politiques et sociaux et notamment les manifestations liées aux élections communales et les revendications des enseignants ou celles liées à l’accès à l’eau et l’électricité ? |  |
| 8.2 | À quelle fréquence les gestionnaires du projet communiquent-t-ils avec vous ? Avez-vous pu les contacter chaque fois que vous en avez eu besoin ? |  |
| 9 | L’équipe du projet a-t-elle communiqué sur ce qui va suivre ? Les projets futurs, les prochaines étapes ? |  |
| 13 | Y a-t-il d'autres recommandations ou besoins d’améliorations dans le Projet, dont nous n'avons pas parlé dans cette entrevue, que vous aimeriez partager avec nous ? |  |

**Merci beaucoup.**

**Entretiens avec les points focaux des agences**

***Guide d’entretien des Points focaux des Agences***

*Mon nom est … et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet de* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

*J’aimerais m’entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le projet PREV a évolué depuis son démarrage il y a deux ans.*

1. Tout d’abord je voudrais vous demander de me parler du projet *de Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée (PREV). Qu’est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ?*
2. Selon vous, jusqu’à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par votre agence ? Constituent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l’analyse de la situation du pays ?
3. Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à la suite des interventions de ce projet ?
4. Le projet, dispose-t-il de procédures pour garantir que les questions de droits humains, de renforcement des capacités, d’égalité de genre et d’autonomisation des femmes ont été traitées lors de l’élaboration du projet et des activités de mise en œuvre ?
5. A votre avis, ce projet a-t-il contribué à une augmentation de la participation des jeunes à risque à la gestion de la problématique de la radicalisation islamiste et de l’extrémisme violent au sein de leurs communautés ? Expliquez.
6. Quelle est votre appréciation de la coordination du projet dans ses différentes composantes (relations avec les départements ministériels et l’équipe de gestion de l’UNFPA basée à Conakry, mode de gestion du projet : élaboration des dossiers, suivi des dossiers, mécanismes de contrôle des structures d’exécution sur le terrain et notamment les ONG partenaires, etc.) ?
7. Quelle est votre appréciation des résultats obtenus par le projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** depuis son démarrage en Janvier 2018 ?
8. Jusqu’à quel point le projet a établi ou renforcé les capacités, des processus et des systèmes durables ? Les résultats du projet sont-ils résilients au risque et durables ?
9. Jusqu’à quel point et de quelle manière les questions de droits humains, de genre et de l’habilitation des femmes ont été prises en compte par le projet ?
10. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier des Plans de Travail Annuels ?
11. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier les Plans de Travail Annuels ?
12. Quelles dispositions pratiques proposez-vous pour de futurs projets conjoints, pour améliorer la capacité d’absorption des fonds, l’application des procédures de gestion et surtout la qualité des résultats ?
13. Avez-vous d’autres commentaires ou suggestions ?

**Entretiens avec les points focaux des Ministères partenaires**

***Guide d’entretien des Points focaux des Ministères***

*Mon nom est … et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet de* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

*J’aimerais m’entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le projet PREV a évolué depuis son démarrage il y a deux ans.*

1. Dites-moi, que savez-vous du projet *de prévention de la radicalisation et d’extrémisme violent (PREV)* ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
2. Jusqu’à quel point votre département a été impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ce projet ?
3. Quelles est votre appréciation du processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier des Plans de Travail Annuels ?
4. Quelle est votre appréciation de la coordination du volet du projet dont votre Département est responsable (relations avec les agences UNFPA, OIM et UNESCO, mode de gestion du projet : élaboration des dossiers, suivi des dossiers, mécanismes de transfert des appuis des agences vers les structures d’exécution sur le terrain, etc.) ?
5. Quelle est votre appréciation des résultats obtenus par le projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** depuis son démarrage en Janvier 2018 ?
6. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du projet ; et en particulier les Plans de Travail Annuels ?
7. Quelles dispositions pratiques proposez-vous pour améliorer la capacité d’absorption des fonds, l’application des procédures de gestion et surtout la qualité des résultats ?

Avez-vous d’autres commentaires ou suggestions ?

**Interview individuelle**

**Guide d’entretien Secrétaire Général Ministère des Affaires Religieuses ou son Représentant**

*Bonjour Monsieur le Secrétaire Général/le Directeur et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est … et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

*Votre département étant un département clé dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent en Guinée, j’aimerais m’entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le projet PREV a évolué depuis son démarrage il y a deux ans.*

Monsieur le Secrétaire Général/Directeur, pourriez-vous me dire quels sont les documents de politique, de programme, de projet qui ont été produits dans votre département ces dernières années en faveur des jeunes, des maîtres des écoles franco-arabes, des foyers coraniques, des imams des mosquées ?

1. Dites-moi, que savez-vous du projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quel en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?
2. Si vous êtes au courant de l’existence de ce projet, quel a été le niveau d’implication de votre département dans sa conception, sa mise en œuvre, suivi et évaluation ? Quels mécanismes avez-vous mis en œuvre pour assurer sa bonne gestion ?
3. Selon vous, jusqu’à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes des zones à risque, les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques, les imams ?
4. Quels sont les problèmes que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre du projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ?
5. Quelle place avez-vous réservé aux femmes dans ce projet ? Que peut-on faire pour assurer une meilleure implication des femmes ?
6. Monsieur le Secrétaire Général/le Directeur, comment le Gouvernement coordonne-t-il les activités liées à la prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans notre pays ?
7. Quels obstacles/disfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu’avez-vous fait ou qu’envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/disfonctionnements ?
8. Quels sont les systèmes de contrôle que vous avez mis en place pour suivre la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre la radicalisation et l’extrémisme musulman et quels sont les résultats obtenus ?
9. Comment appréciez-vous le partenariat de votre Département avec l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de prévention et de lutte contre la radicalisation et de l’extrémisme musulman ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ?
10. Pensez-vous que ce Projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** devrait se poursuivre ou être répliqué ?
11. Quelles orientations proposeriez-vous pour un futur Projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ?

*Nous vous remercions d’avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.*

**Interview individuelle**

**Guide d’entretien ONG partenaires de mise en œuvre**

*Bonjour Monsieur le Président de l’ONG X et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

Monsieur le Président, pourriez-vous vous présenter et me dire quels sont les domaines d’intervention prioritaires de votre ONG ?

1. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
2. Si vous êtes au courant de l’existence de ce projet, quel est le niveau d’implication de votre ONG dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du SNU (UNFPA, OIM, UNESCO) dans la mise en œuvre des activités du projet ?
3. Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets du projet qui vous ont été confiés ?
4. Selon vous, jusqu’à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les communautés et les jeunes, les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques, les imams ?
5. Quels sont les problèmes/obstacles/disfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités du projet PREV ? Qu’avez-vous fait ou qu’envisagez-vous de faire pour surmonter ces problèmes/obstacles/disfonctionnements ?
6. Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre la Politique de Prévention et de lutte contre le radicalismes musulman et l’extrémisme violent en Guinée ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?
7. Pensez-vous que ce Projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** devrait se poursuivre ?

*Nous vous remercions d’avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.*

**Guide de Focus group des Comités d’Alerte Précoce à la radicalisation islamiste et à l’extrémisme violent (CAP)**

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les CAP (Focus Group) autour des activités du Projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)***.

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

**Comme introduction, pour briser la glace :**

1. Présenter l’animateur du focus group ;
2. Présenter les objectifs du focus group ;
3. Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s’introduire ; quel est votre nom, quelle structure représentez-vous dans ce CAP ?
4. Que considérez-vous comme une manifestation ou un acte de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent ? Pourquoi ?
5. Connaissez-vous des personnes qui ont été impliquées dans des actes de radicalisation ou d’extrémisme violent, ou autres actes répréhensibles par le passé ?
6. Est-ce que vous avez eu à gérer des actes de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent dans le cadre des activités de votre CAP ? Expliquez.

**Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :**

1. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
2. Quelles ont été vos expériences positives avec le projet PREV ?

• Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?

1. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
2. Avez-vous observé des changements dans votre façon de gérer la radicalisation islamiste et l’extrémisme violent depuis que vous participez au projet ?

• Des améliorations dans la gestion du phénomène de radicalisation islamiste et de l’extrémisme violent ou des nouveaux défis ? Expliquez.

1. Ce projet devrait-il se poursuivre ? Si oui, sous quelle forme et avec quels objectifs ?
2. D’autres commentaires ?

**Guide de Focus group des jeunes (filles et garçons) bénéficiaires sortants des écoles franco-arabes ou migrants retournés**

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de jeunes à risque (Focus Group) autour des activités du Projet *de Prévention de la radicalisation et de l’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée (PREV)*.

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

**Comme introduction, pour briser la glace :**

1. Présenter la personne chargée d’animer le focus group ;
2. Présenter les objectifs du focus group ;
3. Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s’introduire ; quel est votre nom, vers quelle filière de formation vous a-t-on orienté, où travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4. Vous considérez-vous comme un jeune à risque (sortant des écoles franco-arabes ou migrant de retour) ? Pourquoi ?
5. Est-ce que vous avez été impliqué par le passé dans des actes de radicalisation ou d’extrémisme violent, ou autres actes répréhensibles avant d’avoir commencé à bénéficier de ce projet ? Expliquez.
6. Connaissez-vous des personnes qui ont été impliqué dans des actes de radicalisation ou d’extrémisme violent, ou autres actes répréhensibles avant d’avoir commencé à bénéficier de ce projet ?

**Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :**

1. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
2. Quelles ont été vos expériences positives avec le projet PREV ?

• Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?

1. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
2. Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet ?

• Des améliorations ou des nouveaux défis ? Expliquez.

1. Y a-t-il des services précis qui auraient dû être couverts dans le cadre du projet qui n'étaient pas offerts ?

• Des services fournis qui n’étaient pas utiles ?

1. Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d’autres ?
2. À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ?

• Pouvez-vous donner des exemples relatifs à d’autres anciens camarades à vous qui n’ont pas bénéficié du projet ?

1. Vous sentez-vous aujourd’hui préparé pour être un acteur de la paix et de la cohésion sociale dans votre milieu après avoir bénéficié de l’appui du projet ?
2. Le projet devrait-il se poursuivre ? Sous quelle forme et avec quelles activités ?
3. D’autres commentaires ?

**Interview individuelle**

**Guide d’entretien Institut National de Recherche et d’Action Pédagogique (INRAP)**

*Bonjour Monsieur le Directeur et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

Monsieur le Directeur, pourriez-vous vous présenter et me dire quel est le rôle de l’INRAP dans l’organigramme du MENA ?

1. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
2. Si vous êtes au courant de l’existence de ce projet, quel est le niveau d’implication de l’INRAP dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du SNU (UNFPA, OIM, UNESCO) dans la mise en œuvre des activités du projet ?
3. Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets du projet qui vous ont été confiés ?
4. Selon vous, jusqu’à quel point les objectifs de ce projet sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les maîtres des écoles franco-arabes et des foyers coraniques ?
5. Quels sont les problèmes/obstacles/disfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités du projet PREV ? Qu’avez-vous fait pour surmonter ces problèmes/obstacles/disfonctionnements ?
6. Comment appréciez-vous le partenariat de l’INRAP avec l’UNFPA, l’OIM, l’UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre la Politique de Prévention et de lutte contre le radicalismes musulman et l’extrémisme violent en Guinée ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?
7. Pensez-vous que ce Projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** devrait se poursuivre ? Si oui, avec quel contenu ?

*Nous vous remercions d’avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.*

**Interview individuelle**

**Guide d’interview Sécurité/Justice**

*Bonjour Monsieur le Commandant/Le Commissaire/le Président du tribunal de et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

1. Que considérez-vous comme une manifestation ou un acte de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent ? Pourquoi ?
2. Pensez-vous que la radicalisation et l’extrémisme violent sont une réalité au sein de votre localité ou en Guinée en général ? Sur quelles bases l’affirmez-vous ? Expliquez et donnez des exemples.
3. Pensez-vous que l’État Guinéen ou ses partenaires ont pris les dispositions pour éviter les risques liés à la radicalisation et à l’extrémisme violent ? Si oui, à votre connaissance, quelles ont été les dispositions prises ?
4. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
5. Si vous êtes au courant de l’existence de ce projet, quel est le niveau d’implication de votre institution dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du SNU (UNFPA, OIM, UNESCO) dans la mise en œuvre des activités du projet ?
6. Depuis que vous êtes en poste, est-ce que vous avez eu à gérer des actes de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent dans le cadre des activités de votre CAP ? Expliquez.
7. Quelles ont été vos expériences positives avec le projet PREV ?

• Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?

1. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
2. Avez-vous observé des changements dans votre façon de gérer la radicalisation islamiste et l’extrémisme violent depuis que vous participez au projet ?

• Des améliorations dans la gestion du phénomène de radicalisation islamiste et de l’extrémisme violent ou des nouveaux défis ? Expliquez.

1. Le projet devrait-il se poursuivre ? Sous quelle forme et avec quelles activités ?

Je vous remercie

**Interview individuelle**

**Guide d’interview Maîtres Écoles Franco-Arabe**

*Bonjour Monsieur le Maître du tribunal de et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

1. Que considérez-vous comme une manifestation ou un acte de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent ? Pourquoi ?
2. Pensez-vous que la radicalisation et l’extrémisme violent sont une réalité au sein de votre localité ou en Guinée en général ? Sur quelles bases l’affirmez-vous ? Expliquez et donnez des exemples.
3. Pensez-vous que l’État Guinéen ou ses partenaires ont pris les dispositions pour éviter les risques liés à la radicalisation et à l’extrémisme violent ? Si oui, à votre connaissance, quelles ont été les dispositions prises ?
4. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
5. Si vous êtes au courant de l’existence du projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)***, quel type d’appui avez-vous reçu de lui s’il y a lieu ?
6. Les appuis reçus correspondent-ils à vos besoins ? Quels autres types d’appuis souhaiteriez-vous recevoir ?
7. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
8. Avez-vous observé des changements dans votre façon de travailler au sein de votre école franco-arabe depuis que vous avez commencé à recevoir l’appui du projet ?

• Des améliorations dans la qualité de formation dispensée à vos enfants ? Expliquez.

1. Dites-moi, quels types d’enseignements donnez-vous à vos enfants ?
   1. Éducation civique ?
   2. Histoire ?
   3. Géographie ?
   4. Philosophie ?
   5. Autres enseignements ? Lesquels ?
2. Quels types de programmes utilisez-vous ? les programmes nationaux recommandés par le MENA ? d’autres programmes de formation ?
3. Pourriez-vous me montrer copies de ces programmes de formation ?
4. Pensez-vous que le projet devrait se poursuivre ? Sous quel format et avec quelles activités ?
5. Avez-vous d’autres commentaires ou recommandations ?

Je vous remercie

**Interview individuelle**

**Guide d’interview Imams**

*Bonjour Monsieur l’Imam et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

1. Que considérez-vous comme une manifestation ou un acte de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent ? Pourquoi ?
2. Pensez-vous que la radicalisation et l’extrémisme violent sont une réalité au sein de votre localité ou en Guinée en général ? Sur quelles bases l’affirmez-vous ? Expliquez et donnez des exemples.
3. Pensez-vous que l’État Guinéen ou ses partenaires ont pris les dispositions pour éviter les risques liés à la radicalisation et à l’extrémisme violent ? Si oui, à votre connaissance, quelles ont été les dispositions prises ?
4. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
5. Si vous êtes au courant de l’existence du projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)***, quel type d’appui avez-vous reçu de lui s’il y a lieu ?
6. Les appuis reçus correspondent-ils à vos besoins ? Quels autres types d’appuis souhaiteriez-vous recevoir ?
7. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
8. Avez-vous observé des changements dans votre façon de travailler au sein de votre école franco-arabe depuis que vous avez commencé à recevoir l’appui du projet ?

• Des améliorations dans la qualité de formation dispensée à vos enfants ? Expliquez.

1. Pourriez-vous me dire quand est-ce-que votre mosquée a été construite/reconstruite ? Sur quels financements ?
2. Si c’est une nouvelle construction, avez-vous reçu au préalable l’autorisation de construction du Secrétaire Général des Affaires Religieuses ou ses démembrements ?
3. Comment est administrée/gérée votre mosquée ? Quels organes de gestion ?
4. De quels types d’installations dispose votre mosquée ? (Vérifier si :)
   1. Salle de prière avec séparation entre les hommes et les femmes ?
   2. Un espace de conférence et de socialisation ?
   3. Un magasin ?
   4. Une bibliothèque ?
   5. Une salle servant de morgue ?
   6. Une source d’approvisionnement en eau par adduction ou forage ?
   7. Des logements pour l’Imam Ratib et le Muezzin séparés de la Mosquée ?
5. Depuis que vous êtes en poste comme Imam de votre mosquée, avez-vous enregistré des divergences entre les autres Imams ou notables de la mosquée ou avec les responsables de la Ligue Islamique locale sur la façon de conduire les prêches et sermons ? Expliquez.
6. Disposez-vous d’une copie du texte réglementaire de gestion des mosquées édicté par le Secrétariat Général des Affaires Religieuses ? (Demander à voir la copie)
7. (Si la copie du texte réglementaire existe alors poser la question), Êtes-vous d’accord avec les orientations contenues dans cette réglementation ? Les appliquez-vous à la lettre ?
8. Pensez-vous que le projet PREV devrait se poursuivre ? Si oui, sous quelles formes ?
9. D’autres commentaires ou recommandations ?

Je vous remercie

**Interview individuelle**

**Guide d’interview du Directeur du Foyer ou du Centre de mémorisation coranique**

*Bonjour Monsieur le Directeur et merci d’avoir bien voulu nous recevoir.*

*Mon nom est YYY et je suis chargé de procéder à l’évaluation finale du Projet* ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)****.*

1. Que considérez-vous comme une manifestation ou un acte de radicalisation islamique ou d’extrémisme violent ? Pourquoi ?
2. Pensez-vous que la radicalisation et l’extrémisme violent sont une réalité au sein de votre localité ou en Guinée en général ? Sur quelles bases l’affirmez-vous ? Expliquez et donnez des exemples.
3. Pensez-vous que l’État Guinéen ou ses partenaires ont pris les dispositions pour éviter les risques liés à la radicalisation et à l’extrémisme violent ? Si oui, à votre connaissance, quelles ont été les dispositions prises ?
4. Dites-moi, que savez-vous du projet***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)*** ? *Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le projet ? Quels en est le but ? Quel type d'activités mène-t-il ?*
5. Si vous êtes au courant de l’existence du projet ***Prévention de la Radicalisation et d’Extrémisme Violent dans les zones à risque de la Guinée (PREV)***, quel type d’appui avez-vous reçu de lui s’il y a lieu ?
6. Les appuis reçus correspondent-ils à vos besoins ? Quels autres types d’appuis souhaiteriez-vous recevoir ?
7. Le projet PREV a-t-il répondu à vos attentes ?
8. Avez-vous observé des changements dans votre façon de travailler au sein de votre école franco-arabe depuis que vous avez commencé à recevoir l’appui du projet ?

• Des améliorations dans la qualité de formation dispensée à vos enfants ? Expliquez.

1. Pourriez-vous me dire quand est-ce-que votre foyer ou centre de mémorisation coranique a-t-il été créé/ouvert ? Sur quels financements ?
2. Avez-vous reçu une autorisation du SGAR ou ses démembrements pour son ouverture ? Quelles formalités avez-vous dû remplir avant l’ouverture du foyer/centre ?
3. De quel personnel disposez-vous pour l’encadrement/gestion du foyer/centre de mémorisation coranique ?
   1. Directeur
   2. Maîtres coraniques
   3. Agent de santé
   4. Comptable
   5. Surveillant
   6. Secrétaire
   7. Vigile
4. Depuis l’ouverture de votre foyer/centre de mémorisation coranique, avez-vous enregistré des apprenants en fin de formation ? Si oui, les avez-vous présentés aux évaluations nationales ? Leur avez-vous délivré des certificats ?
5. Quelles difficultés rencontrez-vous ou avez-vous rencontré dans la gestion de votre foyer/centre de mémorisation coranique ?
6. Disposez-vous d’une copie du texte réglementaire de gestion des foyers/centres de mémorisation coraniques édicté par le Secrétariat Général des Affaires Religieuses ? (Demander à voir la copie)
7. (Si la copie du texte réglementaire existe alors poser la question), Êtes-vous d’accord avec les orientations contenues dans cette réglementation ? Les appliquez-vous à la lettre ?
8. Le projet devrait-il se poursuivre ? Sous quel format et avec quelles activités ?
9. D’autres commentaires ou recommandations ?

Je vous remercie

1. Étude sur l’état des lieux des programmes d’enseignement dans les écoles franco-arabes et médersas, Bérété Fodé Lancei, 2019 [↑](#footnote-ref-2)
2. Enquête légère d’impact sur le renforcement des capacités de résilience des bénéficiaires directs du projet de radicalisation et d’extrémisme violent dans les zones à risque en Guinée, Abdoulaye Diallo, 2019 [↑](#footnote-ref-3)
3. Études : i) Étude sur la radicalisation religieuse réalisée en Septembre 2016 avec le soutien de l’Union Européenne (Réf. ), ii) Facteurs de radicalisation et perception du terrorisme chez les jeunes, Octobre 2016 sous la conduite du Centre Africain d’Études pour la Paix/Dakar, et iii) Rapport de l’Atelier sous régional sur le radicalisme religieux et les menaces sécuritaires en Afrique de l’Ouest, tenu au Sénégal en Février 2016, ont permis d’identifier cinq acteurs de la radicalisation en Guinée [↑](#footnote-ref-4)